

GURE MILAFRANGA

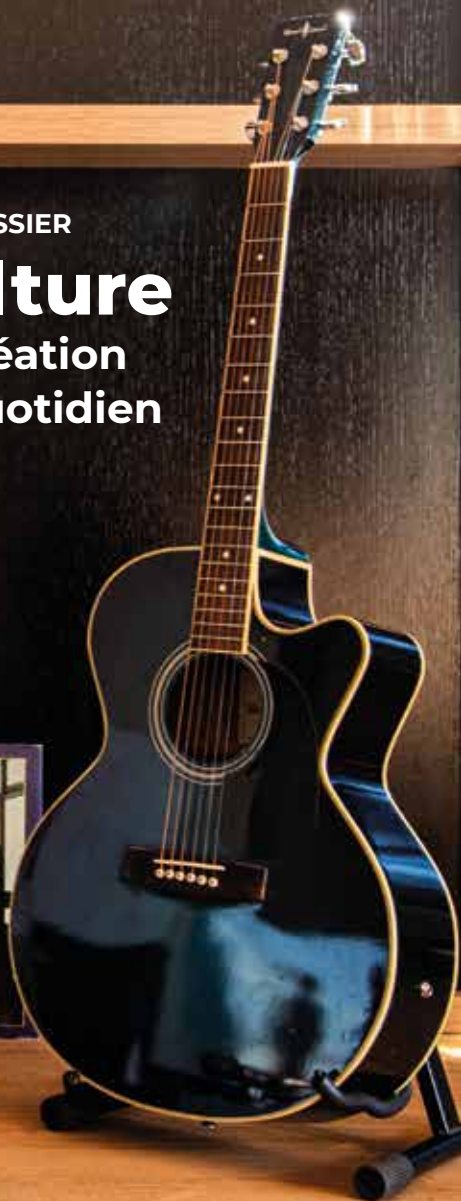
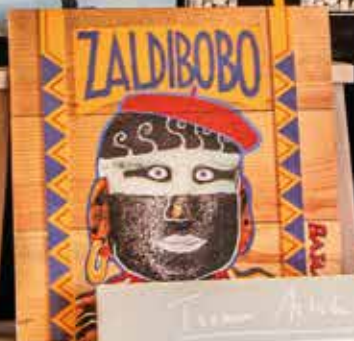
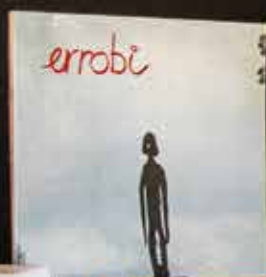
LE MAG DE LA COMMUNE DE VILLEFRANQUE
MILAFRANGA HIRIKO ALDIZKARIA

#152

FÉVRIER
OTSAILA
2026

► LE DOSSIER

Culture
La création
au quotidien



villefranke.fr



Villefranke



Sommaire

Aurkibidea

- | | | | |
|----|--|----|-----------------------------------|
| 3 | Édito du Maire
Auzapezaren hitza | 20 | Les gens d'ici
Hemengo jendeak |
| 4 | En images
Iruditlan | 22 | Écoles
Eskolak |
| 7 | Les actus
Berriak | 24 | Vie municipale
Herriko bizia |
| 9 | Santé et prévention
Osagarria eta
prebentzioa | 33 | Associations
Elkartek |
| 10 | Le dossier
Dosierra
Culture,
la création
au quotidien | 37 | L'agenda
Agenda |
| 18 | Le petit Gure
Haurren xokoa | 38 | Culture
Kultura |
| | | 38 | Le carnet
Karneta |

Pour nous contacter

Mairie de Villefranke
65 route de Saint-Pierre-d'Irube
☎ 05 59 44 93 13

Horaires d'ouverture :

lundi - vendredi 8h30 - 12h15 / 13h - 17h30

villefranke.fr  



GURE MILAFRANGA #152

FÉVRIER 2026

Bulletin d'informations municipales de la Mairie de Villefranke
Papier recyclé - Publié à 1450 exemplaires par l'imprimerie Mendiboure,
à Cambo-les-Bains.

Conception : Flora ROLIER.

Directeur de la publication : M. Marc SAINT-ESTEVEN,
Commission communication soutenue par Karine ALTHABE et
Virginie CASTAGNET.

Membres de la commission : Nicole CABANE, Beñat BARLEDUC,
Sabine BRUNET, François DOUSSEN, Stéphanie ECHAIDE, Emmanuelle
JAURETCHE, Florence LASSALLE, Maïté SALLABERRY.

Vous voulez faire paraître une info ?

Envoyez-nous vos articles à
guremilafranga@gmail.com
avant le 15 mai

▼ EN COUVERTURE

**Culture,
la création
au quotidien**

© Photo : Patxi Bridier





Édito du Maire

Auzapezaren hitza

Chères administrées, chers administrés,

En ce début d'année, je souhaite tout d'abord vous adresser, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et de beaux moments partagés avec vos proches. L'année écoulée a encore démontré combien notre village peut compter sur un tissu associatif riche, engagé et indispensable. Nos associations sont le cœur battant de la commune : partage, solidarité et convivialité tout au long de l'année. Leur dynamisme et leur dévouement contribuent pleinement à notre qualité de vie. La cérémonie des vœux aux associations a mis quatre Milafrangars et une association à l'honneur : Nadine Belet, Josiane Quintana, Beñat Amorena, Mixel Ducau, et les bénévoles de la Banque alimentaire. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes présentes pour ce très beau moment de convivialité et de reconnaissance. Parmi les temps forts de ce début d'année, le traditionnel repas des seniors a, comme chaque année, rencontré un franc succès. Nous étions 175 personnes réunies dans une ambiance chaleureuse et conviviale, et je crois pouvoir dire que chacun s'est régalé et a pleinement apprécié ce moment de partage. La fin de l'année 2025 a également été marquée par des avancées concrètes avec l'arrivée de nouveaux commerces enrichissant l'offre locale et participant à la vitalité économique, et la livraison de notre Herriko Etxea flambant neuve, offrant désormais de bien meilleures conditions de travail à nos agents municipaux et un accueil plus fonctionnel pour vous, administrés. Avant de conclure cet éditorial, j'ai une pensée toute particulière pour Alexy, qui nous regarde désormais avec un peu plus de hauteur. Notre village tout entier reste profondément marqué par la perte d'un de ses enfants, et nous partageons la peine de sa famille.

Avec toute ma considération.

Marc Saint-Estevan
Maire de Villefranche

Herriar agurgarriak,

Hasteko, urte hastapen honetan, nire osasun, zorion eta arrakasta agiantzarik zintzoenak eskaini nahi dizkizuet herriko kontseiluaren izenean eta nire izenean. 2026. urteak lasaitasuna, kemena eta zuen hurbilekoekin partekatzeko une ederrak ekar diezazkizue. Berriz ere, pasa den urteak gure herriaren elkarte-egitura aberatsa, engaiatua eta funtsezkoa agerian ezarri du. Gure elkarteak herriaren bihotz taupadak dira: partekatzea, elkartasuna eta lagun artekotasuna urte osoan zehar. Haien bizitasunak eta engaiamenduak gure bizi kalitatean parte hartzen dute guziz. Elkarteei eskainiriko agiantzen ospakizunak lau milafrangar eta elkarte bat ohoratu ditu: Nadine Belet, Josiane Quintana, Benat Amorena, Mixel Ducau, eta hazkurri laguntzako boluntarioak. Hurbildu diren guziak eskertu nahi ditut bihotz-bihotzetik ikustate une atsegin horregatik. Urte hastapen honetako hitzordu nagusien artean, adinekoen bazkariak arrakasta handia bildu du, urtero bezala. 175 lagun bilgu ginen lagun arteko giro goxoan, eta badirudi denek apairu goxoa egin dutela eta partekatze une horretaz gozatu dutela. Aitzinamendu konkretu batzuek markatu dute 2025. urtearen hondarra, tokiko eskaintza aberasten duten eta bizitasun ekonomikoan parte hartzen duten saltegi berri batzuekin, eta herriko etxe berri-berriarekin, zuei harrera erabilerrazagoa eta gure herriko langileei lan baldintza anitzez hobeagoak eskaintzen dizkiena. Editorial hau bukatu aitzin, Alexy-ek oroitzen naiz, orain pixka bat goragotik begiratzen gaituelarik. Gure herri osoa biziki markatua da bere haurretako baten galtzearekin, eta familiaren bihozminarekin bat gatoz.

Begirune osoz.

Marc Saint-Estevan
Milafrangako Auzapeza

Cérémonie **des vœux** 2026



► 16 JANVIER
Vœux aux associations

▼ 9 JANVIER
Vœux au personnel



◀ - ▲ 25 JANVIER
Vœux à nos aînés



▼ 3 OCTOBRE
L'école privée à la bibliothèque



▼ 12 OCTOBRE

Course de la Nive



▼ 18 OCTOBRE

Théâtre : L'entrée des artistes"



▲ 6 OCTOBRE

Club lecture

▼ 16 OCTOBRE

Le rendez-vous des nounous
à la bibliothèque



► LA CLASSE
DES 65 ANS

De droite à gauche :
Patrick Castets,
Pedro Oronoz,
Christine Michelena,
Patrick Durcudoy,
Marie-Jo Lamaison,
Georges Senacq,
Arlette Labeguerie.



◀ 26 OCTOBRE

Bal basque dans
le cadre du cycle
"Hiruak dantzan"



▼ 2 DÉCEMBRE

Remise des chèques
par Errobiko Lagunak
et d'autres bienfaiteurs



► 11 NOVEMBRE

Commémoration
de l'Armistice



▼ 13 DÉCEMBRE

Spectacle " la magie de Noël"



▼ 5 DÉCEMBRE

Dictée du Téléthon



▼ 6 FÉVRIER

Ihauteri-carnaval de Villefranque
avec les élèves des deux écoles



▲ 17 DÉCEMBRE

Les contes de Noël





SÉCURITÉ

La Commune se mobilise pour votre sécurité et celle de vos biens

La sécurité des habitants, une priorité municipale

Depuis plusieurs semaines, notre commune est confrontée à une recrudescence de cambriolages. Ces actes, qui portent atteinte aux biens mais aussi au sentiment de sécurité de chacun, sont pris très au sérieux par les élus. La sécurité et la tranquillité des habitants demeurent une priorité constante de l'action communale. Consciente des inquiétudes légitimes que ces événements peuvent susciter, la municipalité

a immédiatement renforcé sa coopération avec les forces de l'ordre et engagé une démarche active de prévention et d'information.

Informier pour mieux prévenir

La prévention reste l'un des leviers les plus efficaces pour lutter contre les cambriolages. C'est pourquoi la commune souhaite sensibiliser les habitants aux bons réflexes à adopter : vigilance de voisinage, sécurisation des accès, signalement des comportements suspects, et utilisation des dispositifs existants.



réunion d'information grand public

Dans cette dynamique, une intervention exceptionnelle d'un capitaine de gendarmerie, Monsieur PLOUCHART Damien sera organisée lors d'une séance publique ouverte à tous le mardi 31 mars 2026 à 19h à la Maison Pour Tous.

Ce temps d'échange permettra aux habitants de mieux comprendre les modes opératoires des cambrioleurs, de bénéficier de conseils concrets pour protéger leur domicile et de poser directement leurs questions à un professionnel de terrain.

JEUNESSE

Bourses communales 2026

Dépôt des dossiers avant le 30 juin 2026

Critères d'éligibilité

- Avoir sa résidence familiale sur Villefranque
- Avoir - de 25 ans
- Être étudiant
- Être bénéficiaire de la bourse d'état pour l'année scolaire en cours



+ d'infos

Dossier à retirer et déposer en mairie ou par mail à : accueil@villefranque.fr



COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



MERCI

SOLIDARITÉ

Une collecte solidaire réussie à Villefranque

Du 28 au 30 novembre 2025, la Banque Alimentaire de Villefranque a organisé sa collecte annuelle de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. Cette action solidaire s'est déroulée chez notre partenaire Vival à Villefranque, ainsi que dans les écoles de la commune, mobilisant petits et grands autour d'un même élan de générosité. Grâce à l'implication des donateurs, cette collecte a permis de récolter 253 kg de produits alimentaires et d'hygiène. Ces dons seront essentiels pour venir en aide aux personnes et familles en situation de précarité sur notre territoire. Nous adressons un grand merci à l'ensemble des Milafrangars pour leur contribution précieuse, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cet événement. Encore merci à tous, et rendez-vous l'année prochaine !

URBANISME

Élaboration du PLUi Littoral Labourd Ouest – Information et concertation

La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) a engagé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme infracommunautaire (PLUi) Littoral Labourd Ouest, document de planification des règles d'occupation des sols du territoire à moyen et long terme.

Le PLUi permet notamment d'articuler les politiques de logement, de mobilité, d'environnement, de développement économique, et d'équipements publics, en mobilisant une réflexion stratégique transversale à l'échelle des communes concernées.

La délibération du 9 décembre 2023 a prescrit l'élaboration de ce PLUi couvrant 23 communes, dont Villefranque, dans le cadre d'une démarche concertée entre la CAPB et les communes membres.

Dans ce cadre, une concertation du public est ouverte depuis le 6 juin 2024 jusqu'au 6 juin 2026 23h59. Elle permet aux habitants, associations, acteurs locaux et personnes concernées de prendre connaissance du projet, d'accéder aux informations mises à disposition et de formuler des observations et propositions.

Chacun peut participer à cette concertation :

- en déposant ses observations sur le **registre de concertation dématérialisé** disponible ici :



- en consignation écrite sur le **registre papier** mis à disposition en mairie aux jours et horaires habituels,

- en consultant les documents relatifs à l'élaboration du PLUi sur le site de la Communauté d'Agglomération Pays Basque :



ANIMAUX

Prévenir la divagation animale et les déjections canines : un enjeu de tranquillité et de salubrité publique

Les services municipaux sont régulièrement alertés par les administrés sur les divagations animale : chiens, chats, chèvres, pottoks, moutons, boucs.... Cette divagation est interdite : la loi prévoit que la divagation peut générer une contravention (de 2^{ème} classe allant jusqu'à 150€), notamment si l'animal présente un danger. Le propriétaire reste responsable des dommages causés par son animal (obligation de surveillance et de contrôle). Le maire dispose de pouvoirs importants concernant les animaux errants. Tout animal errant ou accidenté trouvé sur la voie publique doit être pris en charge par la commune : un service de fourrière (Txakurrak) a comme mission de récupérer et d'identifier le propriétaire de l'animal. Nos espaces publics sont à préserver... les enfants y jouent et nos anciens s'y baladent !

La commune a fait installer un canisac dans le sous-bois pour permettre aux propriétaires de ramasser les déjections de leurs compagnons à 4 pattes.



Obligation légale de ramasser les déjections

Tout propriétaire ou accompagnateur d'un chien doit immédiatement ramasser les déjections de son animal sur le domaine public, c'est-à-dire : les trottoirs, les rues, les espaces verts, parcs et jardins, les passages publics. Cette obligation découle notamment de l'article R632-1 du Code pénal, qui considère que laisser les déjections dans un lieu public constitue une infraction si le propriétaire ne procède pas au ramassage par un moyen approprié (arrêté communal N°2026-01).

"Dans nos espaces publics, les crottes ne sont pas des œuvres d'art".



INCIVILITÉS

Les poubelles doivent être déposées soit dans les containers individuels pour ceux qui en détiennent un, soit dans les containers enterrés pour ceux disposant d'un badge à cet effet qui leur a été délivré. Notre cadre de vie doit être protégé, merci de le respecter.





**Dépister aujourd'hui,
vivre demain**

Cancer du côlon prévenir, c'est déjà agir

**Souvent discret, parfois ignoré, le cancer du côlon touche
pourtant de nombreuses personnes chaque année.**

**Bonne nouvelle : grâce au dépistage et à des gestes simples de prévention,
il peut être évité ou soigné efficacement lorsqu'il est détecté à temps.**

Longtemps silencieux, le cancer du côlon figure parmi les cancers les plus fréquents. Pourtant, lorsqu'il est repéré à un stade précoce, il se soigne très bien. La prévention et le dépistage jouent donc un rôle essentiel.

Le cancer colorectal se développe généralement lentement, à partir de petites lésions appelées polypes. Invisibles et sans symptômes au départ, elles peuvent être détectées avant d'évoluer vers un cancer grâce à un dépistage régulier.

Dès 50 ans, il est recommandé de réaliser un test de dépistage tous les deux ans. Simple, rapide et indolore, ce test peut être effectué à domicile. Il permet de repérer des traces de sang invisibles à l'œil nu et d'agir rapidement si nécessaire.

En France, ce dépistage s'inscrit dans un programme national et est entièrement pris en charge.

La prévention passe aussi par des gestes du quotidien : une alimentation équilibrée riche en fruits, légumes et fibres, la pratique régulière d'une activité physique, la limitation de l'alcool et l'arrêt du tabac contribuent à réduire les risques.

Parler du dépistage avec son médecin ou ses proches est essentiel.

Se faire dépister, c'est choisir la prévention et prendre soin de sa santé sur le long terme.

#PRÉVENTION

MARS BLEU

CANCER COLORECTAL
FAÎTES-VOUS DÉPISTER !

“

**Détecté tôt,
le cancer du côlon
se guérit dans près
de 9 cas sur 10**

”

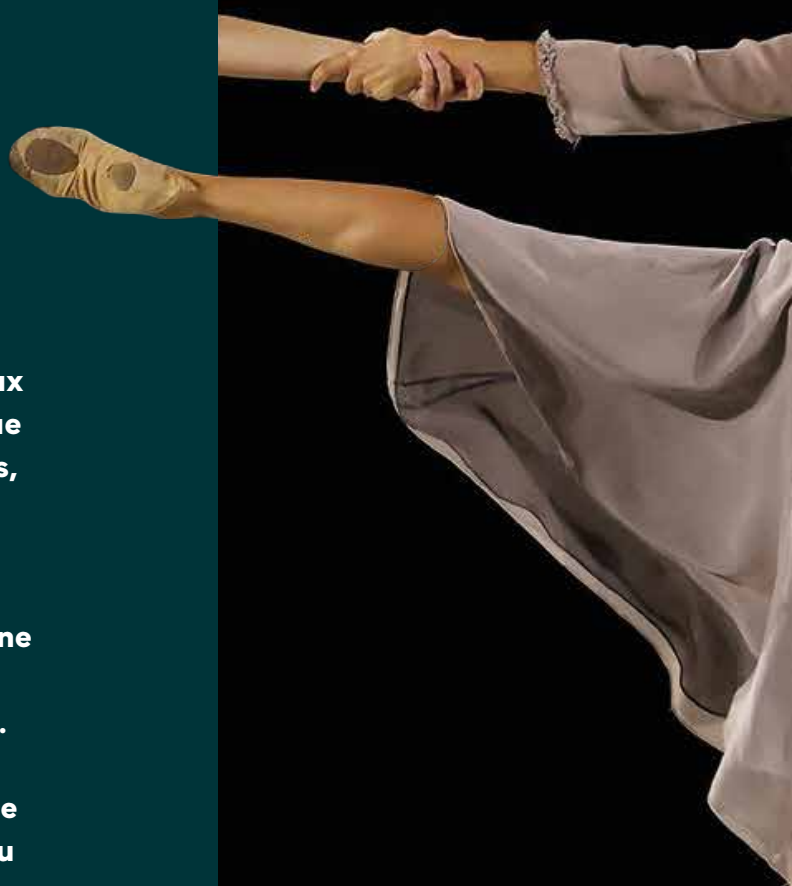
Culture

La création au quotidien

La culture ne se limite pas à la scène et aux soirs de spectacle. Elle se construit chaque jour, dans le travail patient, les répétitions, la recherche, le doute et les élans qui précèdent la représentation.

Au Pays Basque, cette création quotidienne prend une résonance particulière, entre identité, territoire et ouverture au monde.

À travers les regards de deux musiciens de la scène rock basque et d'une danseuse du Ballet Malandain Biarritz, ce dossier met en lumière une réalité souvent invisible : la culture comme pratique vivante, exigeante et profondément ancrée dans le quotidien des artistes.





Julie Bruneau

“ Thierry Malandain part du principe qu’il a une responsabilité vis-à-vis du danseur qu’il recrute et s’il l’a recruté, celui-ci a sa place jusqu’à ce qu’il décide de partir de son propre gré ”

Danseuse professionnelle au sein du Malandain Ballet Biarritz depuis 2021, Julie Bruneau a compris très tôt qu’elle ferait de la danse son métier. C’est lors d’une sortie scolaire, alors qu’elle était encore à l’école primaire de Villefranque, qu’elle a assisté à une représentation qui lui a montré la voie : « Casse-Noisette » ... par les danseurs du Malandain Ballet Biarritz.

Un parcours tout en fluidité...

D’aussi loin que son entourage s’en souvienne, Julie a toujours dansé. Comme beaucoup d’enfants, elle a débuté toute jeune à 6 ans, et c’est sur les conseils de son premier professeur de danse, qui avait déjà détecté son potentiel, qu’elle intègre le Conservatoire de Bayonne, puis celui de Biarritz, qui se spécialise dans la formation des jeunes danseurs.

Pratiquement seule élève de la cellule pré-professionnelle au conservatoire, une fois son BAC en poche à 17 ans, elle décide d’intégrer le « VM Ballet » à Toulouse pour 3 années de formation. Consciente qu’il lui fallait évoluer et gagner en maturité avant d’intégrer une compagnie en tant que danseuse professionnelle, elle continue d’apprendre au sein de cette structure, auprès d’autres élèves ayant tous pour projet de faire de la danse leur métier. Pendant ces années, il lui arrive également de travailler dans des productions au ballet du Capitole à Toulouse, ou à l’Opéra de Bordeaux.

“ Quand de grosses productions classiques se montent et qu’il y a besoin d’un grand nombre de danseurs, les producteurs engagent de jeunes danseurs de l’extérieur. J’ai eu la chance d’en faire partie. Comme ces premiers contrats sont intervenus dès ma 2^{ème} année de formation, je me suis dit que j’étais sur la bonne voie et que c’était donc possible pour moi. ”

L’entrée dans la carrière

Très tôt, Julie réalise à quel point les contrats offrant de bonnes conditions de travail et correctement rémunérés sont rares, pour un grand nombre de danseurs sur le marché du travail. Alors, pour se perfectionner dans une compagnie classique disposant d’un budget confortable, elle prend la direction de l’Allemagne et du ballet de Magdeburg où elle restera pendant 3 ans. Elle dit de l’Allemagne que « c’est un pays qui favorise la culture et l’art et qui y consacre des budgets conséquents. Il y a davantage de travail pour les danseurs qu’en France.

Les théâtres tournent très bien. Par comparaison, dans une ville de la taille de Bayonne, au sein d'un même théâtre, on trouve un chœur de 50 personnes, 50 musiciens, 22 danseurs, des chanteurs et comédiens permanents, des équipes techniques. Ce sont de grosses structures »

Pour sa première expérience professionnelle, elle se réjouit d'avoir opté pour ce choix stratégique, qui lui a permis de se produire dans des ballets classiques, mais aussi de toucher à l'opéra et même de se produire dans des comédies musicales.

En 2020, désireuse de diversifier ses expériences, elle rejoint Paris et travaille à la préparation d'un spectacle jeunesse « Mon premier Lac des Cygnes ». En raison du COVID, ce spectacle sera retardé et elle n'y participera finalement pas. Mais Julie rebondit, et passe une audition pour le film de Cédric Klapisch : « En Corps ». Elle dit de cette expérience d'un peu plus d'un mois (répétition et tournage), dont elle garde un excellent souvenir, qu'elle en est « profondément reconnaissante d'autant que le milieu cinématographique m'était inconnu »

Un bonheur n'arrivant jamais seul, des contrats viennent à se libérer au ballet Malandain Biarritz, et Julie n'hésite pas longtemps avant de tenter sa chance. « Je m'étais toujours dit que j'aimerais travailler avec Thierry Malandain, mais je ne voulais pas revenir trop vite dans la région, car je sais combien il est difficile, ensuite, de quitter un tel cadre de vie. Mais j'avais 24 ans, j'avais envisagé d'arrêter avec cette période Covid difficile, donc pourquoi pas... J'avais plutôt imaginé cela plus tard dans ma carrière, mais avec le recul je suis très fière d'avoir rejoint la compagnie en 2021. » L'avantage, c'est que les contrats au Ballet Malandain Biarritz sont des CDI.

En fin de carrière, certains se sont reconvertis dans d'autres fonctions au sein de la structure : maître de ballet, médiateur auprès des public, chargé du mécénat ...

La vie d'artiste

Le rituel du maquillage et du coiffage est un moment privilégié de calme avant la tempête, une bulle juste avant le spectacle, qui permet de se détendre et de rentrer progressivement dans son rôle. D'ailleurs, quand on l'interroge sur un objet qui pourrait symboliser son univers artistique, elle choisit le pinceau de maquillage. Cet objet représente la transformation du danseur avant le spectacle, son entrée dans le personnage. En terme de maquillage, elle ajoute : « Au départ on fait un peu n'importe quoi. Mais j'ai pu travailler dans des opéras où il y avait des équipes de maquilleurs. Donc là on apprend et après on essaie de reproduire, en gardant la trace aussi grâce aux photos ». Avant les premières, les danseurs se font des « toi toi » pour se porter chance (un gâteau, un bouquet de fleurs) un geste en lien avec le thème du spectacle.

En ce moment, les danseurs de la compagnie travaillent sur la reprise de « La Chambre d'amour », première création de Thierry Malandain, qui date de 1997. Comme cette année 2026 verra le terme de sa carrière, il a souhaité la conclure comme il l'a commencée ici, avec son premier ballet.

En parallèle, la dernière de ses créations, « Midi, minuit » est en tournée dans toute la France, « le boléro de Ravel » est également toujours donné, et d'autres productions tournent simultanément pendant toute l'année. Julie s'émerveille toujours de voir des salles pleines à chaque représentation, où que se produise le Malandain Ballet Biarritz. « On tourne beaucoup. On fait plus de 100 dates par an. »

Une collaboration avec l'Orchestre de Versailles permet également au Ballet de se produire à l'étranger, comme la tournée en Thaïlande de l'année dernière. Cette collaboration permet également de donner des représentations à l'Opéra de Versailles : « J'adore la scène de l'Opéra de Versailles. C'est un théâtre magnifique, un lieu peu connu à l'intérieur du château de Versailles. C'est un émerveillement à chaque fois ! »

Les grands moments

« En 2024, nous avons dansé pour les JO de Paris sur les quais de Seine. Moment incroyable car nous évoluons sur une plateforme avec des danseurs de l'Opéra de Bordeaux et du Ballet de Lorraine, sans compter une centaine d'intermittents ! Le fait de danser ensemble, réunis pour un évènement aussi exceptionnel était magique. Comme nous étions très nombreux sur ce tableau, et qu'il fallait pouvoir répéter ensemble, dans de grands studios, nous avons répété pendant une semaine à Disneyland Paris. » Autre évènement marquant : « quand nous avons dansé à Bangkok, la princesse de Thaïlande a assisté au spectacle, avec tout un protocole à respecter dont de longs temps de silence. C'est très impressionnant d'être sur une scène dans une salle qui observe un silence complet et respecte un protocole très strict. »

La suite...

En janvier 2027, un nouveau chorégraphe prendra la direction du ballet et viendra chambouler les habitudes des danseurs. Julie envisage de continuer dans la troupe encore pour quelques années. À raison d'un spectacle tous les 3 jours en moyenne, le corps est mis à rude épreuve, en particulier pendant les tournées.

« On ne peut jamais vraiment se poser chez soi en famille ou entre amis. Et encore, j'ai de la chance car ma famille est là ! Pour les étrangers, c'est bien plus compliqué »

La reconversion n'est pas pour tout de suite, mais pour qu'elle aboutisse sereinement, il est essentiel de la préparer au plus tôt. Alors, avec d'autres danseurs du ballet, Julie prépare un diplôme d'état "Professeur de danse classique". Bien consciente que le choix d'avoir laissé tomber les études juste après le baccalauréat pourrait lui compliquer l'accès à un marché du travail devenu très compétitif, elle envisage également une reprise des études, en parallèle d'une activité professionnelle plus Classique !

Beñat Amorena

Écoutez
"Kolore kolore"
en live lors de
la cérémonie
des vœux.



Au rythme des peaux frappées et des mythes anciens

Né en 1950 à Saint-Étienne-de-Baïgorry, dans une maison où il a la chance de côtoyer disques et instruments de musique grâce à un père mélomane, Beñat baigne très tôt dans la musique.

Sa première professeure ? Sa sœur, pianiste et accordéoniste, qui lui met les mains sur le clavier. L'apprentissage de la batterie se fera en autodidacte dans un premier temps. Il fait ses premières armes dans des groupes amateurs, explore, expérimente.

« Pour être autonome et partir à l'aventure j'ai fait des études d'hôtellerie... et j'ai vite compris que ce n'était pas ma voie. Décidé à devenir musicien professionnel je rentre à l'école Dante Agostini à Paris... et là, c'est devenu plus sérieux. »

Pour financer ses études et du matériel « pro », il travaille en restauration.

À l'école de Dante Agostini et du mythique batteur de jazz Kenny Clarke, il côtoie des batteurs comme Christian Vander et autres pointures de la batterie. Assez vite, il intègre le big band de Camille Sauvage puis de Jean-Lou Longnon, musicien de studio à l'ORTF.

Cinq années intenses, formatrices mais... le mal du pays le rattrape et c'est le retour au Pays Basque. En 1975, il passe par Pau, joue dans des orchestres de bal (Georges Prater, Bachanales...), avant de rejoindre en 1980 le groupe mythique Errobi, aux côtés de Michel Ducau et Anje Duhalde.

Errobi marquera profondément l'histoire musicale basque par ses textes revendicatifs signés Daniel Landart et ses choix artistiques audacieux. Les tournées s'enchaînent, notamment en Pays Basque sud, dans une période post-franquiste tendue.

“
Après une carrière
riche, intense, parfois
mouvementée,
Beñat Amorena goute
une paisible retraite à
Villefranque où, dit-il,
il fait si bon vivre.
Beñat continue de
passer beaucoup de
temps sur sa batterie
pour son simple
plaisir.”





« On passait parfois des heures à la douane avec tout le matériel... quand ce n'était pas les fouilles, mains sur le capot... Là-bas, le public était en ébullition. Il est arrivé que la Guardia Civil vide la salle de concert. »

Plusieurs disques voient le jour, dont *Bizi Bizian* et *Ametsaren Bidea*. Puis, c'est le Trio Xango, avec Mixel Ducau et J P Gilles, formation jazz « grunge », iconoclaste et rebelle, qui fit notamment les premières parties de Claude Nougaro et Jaco Pastorius.

En parallèle, Beñat Amorena entame en 1983 une carrière d'enseignant au Conservatoire des Landes. Pédagogue passionné, il forme entre autres pas mal de batteurs professionnels sur plusieurs générations.

Dans les années 1990, il compose pour le groupe de jazz fusion Le Kaleidoband. Il participe à de nombreux enregistrements d'artistes basques majeurs comme Oskorri, Benito Lertxundi, Nico Etchart, Ospital et Carrère, Estitxu et bien d'autres.

Parmi ses rencontres marquantes, celle avec Joan Baez reste gravée « dans la roche ». Il a la chance d'enregistrer à Bilbao un disque live avec elle et Mercedes Sosa : *Diamonds and Rust in the Bullring*. En 2004, à la demande du festival Hartzaro, il crée le groupe Burrunka, aux sonorités métissées basco-africaines, qu'il dirige pendant une dizaine d'années avec plusieurs créations comme *Ufaka zarpaka*, *Mutur zikin* et l'enregistrement de 2 albums.

▶ Damba musika burrunka ufaka sanpaka

En 2009, à l'initiative de la ville de Bayonne et de l'Institut culturel basque, il imagine « *Olentzero badator* », un spectacle de rue contemporain inspiré du mythe du charbonnier basque revisité, annonciateur du retour de la lumière et de la chaleur au solstice d'hiver.

Cinquante personnages hauts en couleur, percussionnistes, danseurs, char de la déesse Soleil ... Bayonne devient scène vivante.

▶ Olentzero le retour

Le projet illustre parfaitement sa vision : une création collective, populaire, profondément enracinée dans la culture basque.

“ Sa devise : Tambour...amour... toujours...jusqu'au dernier jour du troubadour ”

Mixel Ducau

Écoutez
"Kolare kolore"
en live lors de
la cérémonie
des vœux.



Un Milafrangar,
arpenteur des sons basques



“
Son petit médiateur
dans sa poche,
porte bonheur, aura
eu raison d'exister !

”

Mixel Ducau (né le 9 novembre 1951 à Bayonne) est un musicien, compositeur et multi-instrumentiste basque, connu pour son rôle majeur dans la scène musicale basque moderne et l'évolution de la musique en langue basque.

« Mes parents étaient mélomanes à tendance chant lyrique. Ma mère, une magnifique chanteuse, m'a transmis son oreille extraordinaire. Elle rêvait de me voir à la clarinette... ».

« À la maison, la langue basque était parlée par mes grands-parents, mes parents surtout pour que l'on ne comprenne pas ! Alors nous avons été éduqués en français. »

« Tout petit je jouais de la flûte en plastique, de l'harmonica et à 7 ans, je suis entré au conservatoire de Bayonne où j'ai appris le saxophone. J'étais plutôt bon élève jusqu'à ce que le rock m'attrape ! »

Les années Beatles arrivent et c'est une révélation. Il récupère des partitions, découvre l'improvisation et apprend la guitare. Il organise un concert de rock au lycée « on jouait de la musique anglaise et on chantait en "yaourt" ! ». Acharné, il a beaucoup travaillé ; le rock montait en puissance. Pour rassurer ses parents, il obtient un diplôme d'architecte en parallèle.

Il jouait dans des groupes de bal locaux « *il fallait gagner sa vie, je me suis payé ma première bagnole* », nous dit-il, avant de co-fonder en 1974 le duo Errobi avec Anje Duhalde, (Beñat Amorena les rejoindra plus tard), considéré comme un des premiers et des plus influents groupes de rock basque. Plus tard suivront Itoiz, Negu Gorriak et bien d'autres...

« *Nous avons fait nos premières chansons sur les textes de Daniel Landart, poète et homme de théâtre. Ses textes étaient un peu radicaux mais nécessaires à l'époque. C'est comme ça que l'on a fait notre premier album.* »

« *On jouait beaucoup en Hegoalde, il y avait une ferveur incroyable. Les concerts étaient autant des meetings politiques, l'ambiance était chaude. C'était une jeunesse qui se rebellait contre la dictature et voulait s'affirmer. Quand on passait la frontière, les textes de nos chansons devaient passer la censure de la Guardia Civil. Évidemment on leur faisait lire des textes de messe, pas les vrais ! C'était totalement interdit.* »

Il poursuit avec le groupe espagnol "La Orquesta Mondragón" à Madrid où il rencontre Javier Gurruchaga, chanteur très populaire. Deux grandes tournées dans toute l'Espagne, une belle aventure et une expérience professionnelle très intéressante.

Parisien pendant 4 années, il fréquente les studios d'enregistrement. Très vite, il échappe à la variété télévisée qui ne correspond pas à ce qu'il recherche.

En 1989, il a travaillé sur le défilé de la Révolution française avec Jean-Paul Goude, metteur en scène.

Une rencontre va marquer sa carrière, celle de Joseba Tapia, prodige de l'accordéon diatonique (Trikitixa) avec qui il monte le groupe Zaldibobo (années 1990), mélange de Fandango et Pachanga.



À la même époque, il croise la route d'un copain d'enfance qui lui propose de travailler à l'hôpital psychiatrique de Mont-de-Marsan et à Tarnos sur des ateliers de musicothérapie, et ça a duré 24 ans. « *Je proposais un atelier musical 3 fois par semaine auprès d'adolescents en difficulté. Être en groupe, être capable de produire du son, de produire des morceaux, permettait à ces jeunes de retrouver de la confiance en eux, de l'estime de soi. Et la musique est magique pour ça. Ça m'a fait du bien aussi...* »

En 2002, il crée avec sa compagne Caroline Phillips, Bidaia, un projet musical mêlant musiques du monde, tradition basque et influences contemporaines. Pour les textes, il fait appel à différents bertularis (poètes).

“ **Caroline, la femme de ma vie, est une chanteuse extraordinaire avec qui c'est merveilleux d'écrire des chansons et de les chanter** ”

“ **La chanson "Kolore kolore" est un message de tolérance** ”

En 2007, Il collabore aussi avec Oreka TX, un ensemble instrumental explorant les traditions basques de la Txalaparta et apprend un nouvel instrument, l'Alboka.

50 ans après sa formation, en 2024, Errobi, remonte sur scène à Bilbao, Saint-Sébastien, Bayonne ! Le duo Duhalde et Ducau joue à guichets fermés. « *Entrer à nouveau sur une grande scène, se lancer avec le trac, deux heures qui s'enchainent à la vitesse d'un éclair et là l'ovation, c'est un grand bonheur. Voir toutes ces générations confondues, imprégnées, qui se laissent emporter sur la musique, ça prend tout son sens et ça me touche profondément* »

Sa longévité artistique, sa passion pour les mots qui viennent encore le submerger d'émotion, prouvent l'authenticité, la sincérité de cet artiste.

Le petit Gure

L'info des 6 à 11 ans

En avant la musique ! Jo musika, jo!

La musique, ce sont des sons qui font des émotions. Quand on tape dans ses mains, quand on chante, quand on écoute un instrument ou la radio, on fait de la musique.

Les familles d'instruments Musika-tresna motak

La musique peut

- nous rendre **joyeux**
- nous aider à **nous calmer**
- donner envie de **danser**
- ou nous faire **rêver**

Elle est faite avec :

- la **voix** (chanter),
- des **instruments** (guitare, piano, tambour...),
- ou même des **bruits** (frapper, souffler, taper).



La Famille des vents Haize musika-tresnak

Tu bouches les trous de la flûte à bec avec les doigts tout en soufflant. Tu souffles en faisant vibrer une anche simple (lamelle en bois) du saxophone. Tu fais vibrer tes lèvres sur l'embouchure de la trompette tout en appuyant sur les pistons.

La Famille des cordes Hari musika-tresnak

Tu frottes les cordes d'un violon avec un archet. Tu pincas les cordes de la harpe avec les doigts. Tu frappes le clavier du clavecin pour pincer les cordes. Tu appuies sur les touches du clavier du piano pour frapper les cordes avec les marteaux. Tu grattes les cordes de la guitare avec un médiator ou tu les pincas avec les doigts.



La Famille des percussions Perkusio musika-tresnak

Tu frappes les lamelles du Xylophone avec des baguettes. Tu frappes la peau du tambourin avec les mains. Tu frappes les cymbales, les tambours avec des baguettes.



On trouve de la musique partout dans le monde, et chacun peut en faire, même sans instrument.

Une grande fête Besta handia

La fête de la musique

a lieu tous les ans le **21 juin**, jour de l'été ! Tous les musiciens peuvent y participer qu'ils soient débutants ou confirmés. Chorales, fanfares, groupes de musique, instrumentistes, chanteurs... Ils peuvent jouer dans les rues, sur les places, dans les parcs et cafés. Et toi, y es-tu déjà allé ?

Connais-tu ces instruments qui rythment la musique traditionnelle du Pays Basque ?



La txalaparta

De grandes planches en bois que l'on frappe avec des bâtons. Elle produit des sons forts et se joue souvent à 2.



Le tambourin (panderoa)

Un tambour rond avec des petites cymbales. On le tape avec la main, souvent en chantant.



L'atabal

Un gros tambour. Il sert à marquer le rythme dans les fêtes et les défilés.



Le ttun-ttun

Un drôle de tambour avec des cordes. On le frappe pour accompagner d'autres instruments.



Le txistu (petite flûte)



L'alboka (instrument à vent traditionnel)

Rencontre avec Mathilda, 9 ans, pianiste en herbe (et bien plus encore !)

Tu peux te présenter ?

Je m'appelle Mathilda, j'ai 9 ans et je suis en CE2 à l'école publique de Villefranque.

De quel instrument joues-tu ?

Je joue du piano depuis 2 ans, à Saint-Pierre-d'Irube, une fois par semaine.

Qu'est-ce que tu aimes dans le piano ?

J'aime le son, je trouve que c'est joli. La musique, ça fait du bien aux oreilles... et ça fait aussi des exercices pour les doigts ! À la maison, j'ai un tout petit piano électrique chez papa et un piano pro (88 touches, toucher lourd) chez maman.

Tes parents sont musiciens ?

Papa fait du saxophone et maman est musicienne intervenante dans les écoles.

Et pourtant... ni l'un ni l'autre ne l'ont poussée à suivre leur chemin. Il y a un an, Mathilda a eu le déclic ! Sa maman nous confie avec le sourire : « Je l'accompagne au piano : je joue à la main gauche pendant qu'elle joue à la main droite ! »

Comment travailles-tu cet apprentissage ?

J'ai ma méthode, je travaille sur des petits morceaux. En ce moment, je joue une musique que j'adore : Harry Potter !

La musique, ça t'apporte quoi ?

Ça berce... et ça permet de lâcher, de penser à autre chose. C'est aussi un moyen d'exprimer mes émotions.

Et tu chantes à côté ?

Parfois oui, parfois non. On essaie de prendre l'habitude de chanter les notes en même temps qu'on les déchiffre, pour développer l'oreille.

C'est une passion ?

Oui ! Mais attention, Mathilda ne s'arrête pas là...

Sa semaine est bien remplie :

en plus du piano, elle fait du cirque, de la radio... et bientôt du foot !

Et elle a déjà choisi son poste : gardienne de but ! Ne voit-on pas déjà en elle une jeune fille déterminée, curieuse, et heureuse de découvrir le monde ?



La gazette d'Oihan Bazter

Bonne année, Milafrangars !

Nous vous souhaitons une année pleine de santé, de bonheur... et surtout le désir de prendre la vie comme une grande aventure.

À Oihan Bazter, c'est notre devise : nous sommes des pirates de la joie. Le vent peut souffler fort, mais nous ne sombrons pas si facilement !

Des coussins, plein de cœurs pour la Ligue contre le cancer 64

Il était une fois une idée toute simple : confectionner des coussins en forme de cœur, les broder de jolis dessins et de messages d'encouragement, et les offrir à des personnes atteintes du cancer. Un peu de douceur, beaucoup de réconfort et une bonne dose de soutien, voilà notre objectif.

Très vite, l'aventure a fait des émules : les amis des autres établissements de l'ADAPA, ainsi que des habitantes de Villefranque, ont rejoint l'équipage. Ensemble, nous avons coupé, cousu, brodé, partagé, ri... et parfois même pesté contre ces fils qui s'emmêlaient comme s'ils avaient leur propre vie ! Résultat ? 45 coussins, tous uniques, remis à la Ligue contre le cancer 64 le vendredi 7 novembre, grâce également à la coordination de la MAPS de Villefranque.

Un immense merci à nos pom-pom girls et boys pour leur soutien indéfectible, à la Ligue pour son travail précieux, à la MAPS (ils sont trop forts !), à l'ensemble de l'ADAPA pour son appui, et bien sûr à nos incroyables couturières que nous avons littéralement inondées de travail.

Grâce à ces cœurs en tissu, nous espérons que ces femmes sauront qu'elles ne sont plus seules, que nous pensons à elles et que nous leur envoyons tout notre courage et notre affection.

Chorale Bizi Berria

Nous avons savouré les chants basques et les notes d'humour du chef d'orchestre, qui n'a pas manqué de nous faire sourire. Le tout s'est prolongé autour d'un petit apéro dînatoire, parfait pour partager un moment chaleureux avec nos chanteuses et chanteurs.

Chanter ouvre l'appétit et partager un bon moment, ça ouvre les cœurs.



École publique : la relève est assurée !

Les sablés de Noël, grand classique indétrônable, ont une fois de plus fait fondre nos papilles. Nous ne sommes pas les seuls gourmands : la relève est bien là ! Les élèves de CE2 ont prouvé que l'avenir de la pâtisserie est entre de très bonnes mains.

Vente de Noël : retour en mode lutins

Dès début novembre, nous avons ressorti notre panoplie de lutins travailleurs. Devant l'école, nous avons exposé pâtisseries, tableaux et centres de table, avec fierté et bonne humeur. Certains sont venus par curiosité, d'autres par gourmandise... et beaucoup sont repartis avec le sourire.

Repas des résidents : un festin !

Quel régal ! Nous avions l'embarras du choix sur la carte de Noël. Poisson délicieux, viande tout aussi savoureuse, accompagnements parfaits... Et pour finir en beauté : un fromage de brebis de Saint-Martin d'Arrosa et un excellent gâteau basque.

Le tout couronné par un petit concert de Mademoiz'elle Anne. Comme le dit si bien ma voisine : « Réentendre chanter nos chansons, ça nous met en joie ». Et elle a bien raison !

Les aventures continuent, toujours un peu folles, souvent joyeuses, et jamais banales. On espère qu'elles seront aussi originales et audacieuses que les précédentes... et qu'on aura toujours du fil, des chansons et de bons gâteaux pour les accompagner !

À très vite pour la suite de l'aventure !

La choucroute

de Brigitte

Les Ingrédients

Pour 6 personnes :

- 1,5 kg de chou à choucroute (250 g par personne environ, on peut aller jusqu'à 300 gr)
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 10/15 grains de genièvre
- Du saindoux à demander à son boucher préféré, l'autre non !
- 500 g de rôti de porc fumé (filet de Kassler c'est le mieux) ou de la palette fumée
- 300 g de lard fumé
- 3 saucisses de Montbéliard (fumées) que l'on peut couper en deux
- 2 bons verres de Riesling, un pour la recette et le reste à observer de près

À cuire en dernier :

- 2 saucisses de Strasbourg par personne ou 2 knacks par personne
- 500 g de pommes de terre à chair ferme ou 1 kg pour les gros mangeurs

La recette

Acheter la choucroute déjà préparée, sinon, ça prend 3 mois et franchement on a faim !

Faire cuire la palette dans de l'eau bouillante 1h par kg de même si elle est déjà cuite.

Mettre 1 oignon coupé en 4 au fond d'une grande cocotte, le faire revenir dans du saindoux.

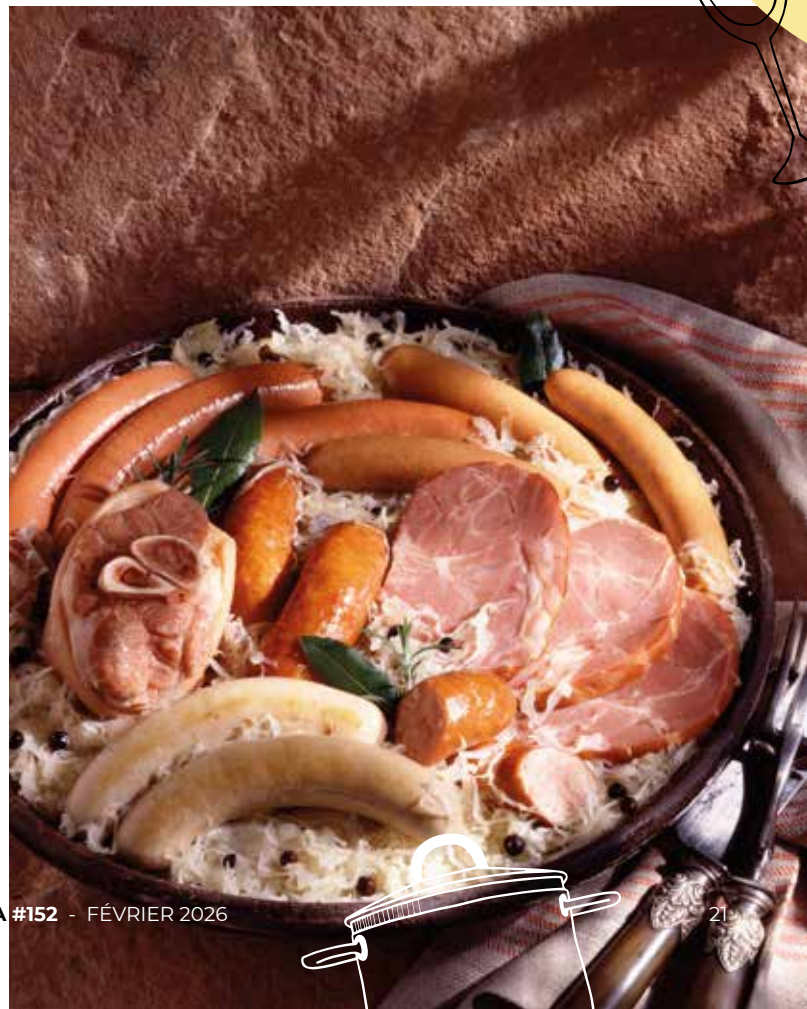
Déposer la choucroute au fond de la cocotte. La faire revenir à feu doux jusqu'à ce que la choucroute soit chaude.

Ajouter par-dessus la viande : la palette, le lard fumé, les saucisses fumées de Montbéliard.

Ajouter le Riesling (j'espère qu'il en reste !).

Ajouter les grains de genièvre. Ne pas saler.

Couvrir et laisser cuire à feu doux pour tout cuire.



École publique

Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire

Cette journée de mobilisation constitue l'un des temps forts du programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe, déployé dans toutes les écoles élémentaires et établissements scolaires. La journée nationale de lutte contre le harcèlement s'est déroulée cette année le jeudi 6 novembre. À cette occasion, divers ateliers ont été menés avec les élèves, en fonction de leur âge. Cette journée a été menée autour d'un code couleur vestimentaire commun : le vert. Elle a été l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être et sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire.

Séjour au centre Erreka Gorri aux Aldudes

La semaine précédant les vacances d'automne, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont profité d'un séjour de 2 jours au centre Erreka Gorri, dans les Aldudes.

Durant ce séjour, ils ont pu découvrir le village des Aldudes, avec un jeu d'orientation, le Land Art, appropriation artistique de la nature, l'ancêtre de la photographie avec un atelier cyanotype, et fabriquer un moulin à eau qu'ils ont pu tester au pied d'une rivière. Ils ont également découvert le rôle du vautour dans la chaîne alimentaire et effectué une longue randonnée dans les hauteurs des Aldudes, accompagnés d'un guide moyenne montagne.

La météo, très clémente pendant le séjour, a permis de profiter de chaque instant en extérieur et les enfants ont montré une bonne humeur et un bel esprit de cohésion qui ont fait de ce séjour un moment très agréable et profitable à tous.

Nous tenons à remercier les enfants pour leur bel esprit mais aussi les animateurs et organisateurs du centre qui nous ont offert un excellent accueil et nous ont permis de passer de très bons moments.



École Sacré-Cœur



Cycle foot

Durant cette période, les élèves de CM1- CM2 de la classe d'Amandine ont eu la chance de bénéficier chaque jeudi de l'intervention d'entraîneurs du club d'Ustaritz pour un cycle football. Une routine pour les uns et une véritable découverte pour certain(e)s, qui ont pris plaisir et su mettre à profit les conseils d'Imanol et de ses collègues pour perfectionner leur jeu de jambes.

Un grand merci à eux pour leur bonne humeur et leur bienveillance !

Projet Théâtre

Abenduaren 12an, CM1 eta CM2ko ikasleekin, Atalante zinemara (Baionan) izan gara, Laurel eta Hardyren filmen begiratzera. Hiru filma labor, mutu, irringarri, xuriz eta beltzez ikusi ditugu. Lehen filma « Mendeko borroka » (La bataille du siècle), ondotik bigarrena « Izaia » (Œil pour œil) eta bukatzeko "Gora askatasuna" (Vive la liberté). Filma horien berezitasuna : ekintza errepikakorak ukaitea da, moteltasuna baita ere "gag" handiak. Beraz ikasleek momentu goxo bat pasatu dute eta anitz irri egin dute. Ondotik gelan berriz aipatu ditugu filmak eta haurrek haien iritzia eman dute, esplikatzuz zoin filma zuten gehien maitatu eta zergatik. Orduan gora bikote komikoak eta filma mutuak ! Milafrangako "Bihotz Sakratua" eskolako 3. zikloko ikasleak.



événement

Marché artisanal

L'école organise un marché artisanal le **samedi 21 mars de 9h30 à 12h devant l'école.**

Venez découvrir les objets fabriqués par les élèves et leurs enseignantes. Nous serons ravis de vous accueillir !





Entre mémoire et modernité :

169 ans d'histoire et une mairie rénovée

Pour les plus anciens, cette bâtisse évoque bien des souvenirs. Au rez-de-chaussée se trouvait autrefois l'école des garçons, tandis que la mairie occupait l'étage. Un lieu de vie, d'apprentissage et de rassemblement.



En 1968, une école flambant neuve accueille pour la première fois filles et garçons. La salle commune devient alors un espace central du village : chaque vendredi résonnent les répétitions de la batterie-fanfare, les spectacles de Noël du Sacré-Cœur s'y tiennent, ainsi que les élections, et tant d'autres moments partagés.

Entre la mairie et la maison Labia, une petite route qui desservait l'unique épicerie. Selon les générations, on l'a connue chez Zanzi, Brisson ou Castagnet. Un repère, un lieu de rencontres, une part de la mémoire collective de Villefranque.

Depuis, notre commune a grandi. Villefranque connaît une expansion démographique constante depuis plusieurs années. Les années 90 marquent un tournant décisif dans le développement des équipements communaux. L'inauguration de la Maison Pour Tous en 1989 permet de libérer de l'espace en mairie, mais les besoins administratifs continuent d'augmenter au rythme de la population. Loin des mutualisations d'antan, notre Herriko Etxea s'affirme alors comme un véritable centre administratif pour plus de deux décennies.

Aujourd'hui, la rénovation et l'agrandissement de la mairie répondent à des objectifs clairs : améliorer l'accueil du public, garantir une accessibilité optimale aux personnes à mobilité réduite, offrir de meilleures conditions de travail aux agents municipaux, et réduire notre empreinte environnementale grâce à une meilleure isolation, une gestion raisonnée de l'énergie et des solutions plus durables. Moderne, fonctionnelle et lumineuse, la mairie conserve sa place centrale et continue de jouer pleinement son rôle de cœur névralgique du village. Pour mener à bien ce projet ambitieux, la commune a fait appel au cabinet d'architecture Chunky. Un chantier soutenu : 17 mois de travaux, de nombreuses réunions de coordination, et deux déménagements pour assurer la continuité du service public. La municipalité remercie chaleureusement les entreprises locales investies dans cette réhabilitation, le lycée Cantau et sa section menuiserie pour la confection des tables du conseil municipal, le cabinet d'architecture et la maîtrise d'œuvre Chunky, ainsi que la SEPA.

inauguration

Le 25 octobre dernier, jour de l'inauguration, vous étiez nombreux à venir découvrir cette nouvelle mairie. Ces moments partagés, immortalisés en photos, marquent une nouvelle page de l'histoire de Villefranque, entre mémoire et modernité.





Focus sur

Un(e) élu(e)

Rencontre avec **Nicole FOURMEAUX**

Pour achever notre série de rencontres, c'est au tour de la déléguée au périscolaire de se dévoiler un peu.

À quelques semaines de la fin du mandat, faisons plus ample connaissance avec une très jeune grand-mère comblée, attentive aux autres et profondément enracinée dans notre commune.

Qui êtes- vous Nicole FOURMEAUX ?

N.F : Je suis née, j'ai grandi et vécu toute ma vie sur la commune. Mon papa était originaire de Villefranque et je suis la petite dernière d'une fratrie de quatre enfants, dont trois vivent actuellement à Villefranque. Sans compter les neveux, nièces, cousins et cousines...

Mon mari est lui aussi natif de Villefranque et nous avons trois enfants qui ont grandi, été scolarisés ici, ont fréquenté Niminoak, ont fait partie du Comité des Fêtes... J'ai aussi trois petits-enfants également Milafrangars. Bref, notre famille a vraiment Villefranque dans les gènes ! Pour la petite histoire, mon père et ma sœur ont, en leur temps, fait partie du conseil municipal. J'exerce le métier d'aide-soignante en unité Alzheimer à l'hôpital de Bayonne. Mon métier m'a appris et m'apprend au quotidien la patience et le calme. Je suis quelqu'un qui aime prendre soin des autres au sens large, mais tout particulièrement des miens.

Depuis presque 6 ans maintenant, vous êtes déléguée au « périscolaire », rattachée à la commission sociale et scolaire menée par Patricia Larroudé. Que représente ce domaine pour vous, et pourquoi avoir accepté ce poste ?

N.F : C'est actuellement mon 2^{ème} mandat, mais j'étais déjà membre de la commission « social et scolaire » lors du premier. Ce qui touche à l'enfance me parle, et les animations qui s'y rapportent m'ont toujours plu (je suis aussi membre de la commission culture et associations). En 2020, une fois l'équipe élue, Marc m'a proposé le poste de « déléguée au périscolaire » pour créer du lien. Le contexte alors était différent : le fonctionnement des services n'était pas aussi structuré, nous étions en période Covid et l'objectif était donc de créer du lien entre les élèves, le personnel intervenant auprès d'eux sur le temps périscolaire (cantine et garderie) et la mairie. Il fallait une personne sur le terrain, en cantine, pour s'imprégner et mesurer les besoins au plus près. J'étais déjà bien informée sur les problématiques existantes et les actions que l'on prévoyait de mener sur

ce nouveau mandat. Dans la continuité de mon premier mandat, j'ai donc accepté.

Pendant le service cantine, je passe beaucoup de temps avec les enfants, ce qui me permet de faire remonter auprès des agents ce que les petits me disent, et ce que je constate de mes propres yeux. En y allant régulièrement, on s'imprègne et on mesure certaines difficultés, comme le bruit, qui nuit à tous, enfants comme agents. C'est un souci récurrent qui n'est pas propre à Villefranque, mais pouvoir me rendre régulièrement sur place contribue à mesurer combien c'est un désagrément. Idem pour la question du respect attendu envers les agents... Vivre ces situations problématiques conduit à chercher de vraies solutions pratiques et pas simplement d'en parler.

En quoi consiste votre action, et où en êtes-vous de vos chantiers ?

N.F : Les actions menées pour réduire le bruit en cantine se sont multipliées au cours du mandat. Pour autant, le bruit reste un souci majeur.

La municipalité y est très sensible, souhaitant améliorer le bien-être de nos enfants et celui de nos agents pour rendre ce temps plus apaisé pour tous.

La dernière action en date est en cours, en concertation avec les directrices des deux écoles ainsi que les parents d'élèves élus des écoles. Nous faisons le choix d'élargir le lien car c'est ensemble, en équipe, que l'on pourra trouver des solutions pérennes.

La question du bruit ne doit pas faire oublier l'ensemble des actions menées autour de ce temps de cantine, avec la commission sociale et scolaire : les efforts pour limiter le gaspillage alimentaire (avec des ateliers de sensibilisation du personnel et des enfants), le remplacement du mobilier de cantine (chaises et tables) pour limiter le bruit, les travaux d'agencement entre les deux salles de cantine, la relation de confiance instaurée avec le prestataire des repas, qui prend en compte les remarques formulées et veille à la qualité des repas.

Les actions sont constamment réévaluées pour répondre au mieux aux besoins.

Je tiens particulièrement à mentionner le lien étroit qui s'est construit avec les directrices et les équipes enseignantes des deux écoles, impliquées sur ce temps de cantine. C'est une chance car rappelons-le, le temps périscolaire est un prolongement du temps scolaire et cela nécessite de l'harmonisation, de la transparence et de la confiance. De même, les parents d'élèves élus des deux écoles contribuent à cette avancée commune, ils sont engagés et concernés.

Quelle vision de la ville portez-vous ? Et de ce fait, quelles sont vos perspectives, vos axes prioritaires pour les semaines à venir ?

N.F : On ne parle effectivement plus que de semaines maintenant !

Mon souhait serait que Villefranque conserve son identité, son âme de village où il fait bon vivre et où les enfants peuvent grandir sereinement sans être trop happés par le tourbillon de la ville. On ne pourra pas arrêter le rythme de vie frénétique, mais notre cadre de vie actuel, ici, permet davantage de prendre le temps de vivre.

Nous sommes une commune aux portes de Bayonne, un peu en retrait avec le calme qui l'accompagne, mais pas isolée. Nous avons une ligne de bus, un bus de ville, et moi qui ai grandi ici, jamais je n'aurais imaginé cela possible il y a 30 ans !

Il me paraît essentiel de pouvoir se déplacer, en sécurité, tout en préservant notre tranquillité.

Un village qui grandit mais reste de taille modérée, tout en bénéficiant de la proximité d'une plus grande ville. Quelle chance de vivre dans ce beau village !

“

J'ai un souhait tout particulier pour nos chères têtes blondes : qu'elles viennent manger en cantine avec plaisir, en se sentant aussi bien qu'à la maison, (même si l'on n'y mange pas pareil !). Pour beaucoup, le bruit reste un fléau et j'espère que l'on va trouver des alternatives pérennes pour vivre ensemble dans de bonnes conditions.

”

43 sourires et une sortie réussie pour nos aînés

Notre traditionnelle sortie automnale, entre découverte et convivialité

Le jeudi 13 novembre 2025, nous avons eu le plaisir d'organiser notre traditionnelle sortie automnale, un rendez-vous très attendu qui a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses.

La journée a débuté par un départ en direction du restaurant Gamia, avec un passage par Ossès, où les participants ont pu découvrir la poterie Goicoetchea, véritable savoir-faire artisanal local.

La matinée s'est poursuivie par la visite de la conserverie Arnabar, où nous étions chaleureusement attendus pour une dégustation très appréciée de tous.

Après ces belles découvertes, le groupe a pris la route vers Bussunarits au restaurant Gamia, pour partager un moment gourmand autour du traditionnel repas palombe, dans une ambiance conviviale et détendue.

Cette sortie a réuni 43 personnes, toutes ravies de cette journée riche en échanges, en découvertes et en bonne humeur. Un grand merci à l'ensemble des participants pour leur enthousiasme, qui contribue chaque année à la réussite de ces moments de partage. Un souvenir de plus à ajouter à notre belle tradition automnale... Vivement la prochaine !



Madame Levert a soufflé ses 100 bougies !



Plantations sur la colline Mendiburua

Première étape du projet d'aménagement des terres de la colline de Mendiburua. Une convention a été signée avec Milaguntza : les premiers plants d'un verger conservatoire ont pris place grâce à la collaboration de l'association, de ses partenaires et des élèves de CM2 de nos deux écoles. Merci à tous de nous aider à protéger et maintenir ce site naturel emblématique de la commune !



Commerces et services

Bérangère, coach sportive à domicile au Pays Basque et dans le Sud des Landes

Envie de reprendre une activité physique ou de vous sentir mieux dans votre corps ?

Elle se déplace directement chez vous pour des séances efficaces, motivantes et accessibles à tous les niveaux.

Les deux premières séances sont offertes, sans engagement, pour faire le point et démarrer en toute confiance.



Contact

06 43 38 21 14



Comptes-rendus municipaux
Herriko etxeko txostenak



Extraits du conseil municipal
du 10 novembre 2025

- 1/ DM n°3 – Budget Général
 - 2/ DM n°1 – Budget Annexe Multiple Rural
 - 3/ Approbation des rapports n°1 et 2 de la CLECT de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
 - 4/ Approbation des rapports n°3 et 4 de la CLECT de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
 - 5/ Partenariat Entreprises – Lycée Cantau
 - 6/ Programme "Éclairage Public Neuf (SDEPA) 2025" – Création d'éclairage public avec mise en place de 3 mâts solaires – Passerelle Guinguette, Chemins Oyhambidea et Harriagaraia – Affaire n° 25EP020
 - 7/ Décisions du Maire prises en vertu des délégations du conseil municipal
- Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 1 à 6

4/ Approbation des rapports n°3 et 4 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 17/09/2025 de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et de leur impact sur l'attribution de compensation de la commune

Vu les rapports n° 3 et 4 établis par la CLECT du 17 septembre 2025, relatif à l'évaluation de la participation des communes de Nive-Adour aux projets de **création d'une crèche à Villefranque et d'équipement aquatique de Nive-Adour** et portant notamment sur les corrections correspondantes d'attribution de compensation des communes concernées ;

M. ESCAPIL-INCHAUSPE précise que le rapport n°3 concerne directement la commune de Villefranque puisqu'il s'agit de la crèche communautaire devant être implantée sur notre territoire, et destinée aux communes du pôle Nive-Adour. Le rapport n°4 concerne la piscine de Saint-Pierre d'Irube, qui nous concerne également.

M. le maire ajoute que c'est l'application du pacte financier au titre des compétences facultatives de la communauté d'Agglomération. Pour la crèche, 50% du coût est pris en charge par l'agglomération et les 50% restants par les communes du Pôle.

Pour la piscine, l'agglomération assume 80% du coût et les communes 20%. Sans cette pondération, et au vu du budget nécessaire (19 M€), il aurait été impossible de réaliser l'équipement si les communes avaient dû en assumer 50%. Enfin, les dépenses d'investissement seront étalées sur 5 ans à partir de 2028.

5/ Partenariat Entreprises – Lycée Cantau

À compter du 1er janvier 2026, l'amicale du Lycée Cantau évolue, avec toujours le même objectif : renforcer les liens entre le monde professionnel, le lycée et les élèves. Cette évolution se traduit par la mise en place d'un nouveau dispositif de partenariat entreprises avec le Lycée Cantau.

Les avantages de ce partenariat sont notamment :

- une visibilité accrue : mise en avant de la structure sur le site internet du lycée et sur les supports de communication interne et externe (brochure, site internet...)
- Grimp Cantau : outil de ressources humaines venant remplacer l'agenda traditionnel permettra aux entreprises partenaires d'être visibles auprès des apprenants, des anciens élèves et des professeurs grâce à la création d'un profil, permettant la publication d'offres d'emploi et l'accès à la CV-thèque des élèves. Les partenaires pourront également recevoir des candidatures spontanées de jeunes formés au lycée.

La participation annuelle au partenariat est fixée selon la taille de l'entreprise :

- **De 0 à 10 salariés : 150 € / an ou 200 € pour 2 ans**
- **De 11 à 50 salariés : 250 € / an ou 400 € pour 2 ans**
- **+ de 50 salariés : 450 € / an ou 800 € pour 2 ans**

Pour la commune de Villefranque, la participation serait donc de 250 €/an ou 400 € pour 2 ans.

Au vu de la relation existante entre la Commune et le lycée (intervention des élèves pour réhabiliter l'appartement d'urgence, accueil d'élèves en stage dans les services, confection des tables de la salle du conseil municipal...) il est proposé d'adhérer à ce dispositif de partenariat pour 2 ans.

M. ESCAPIL-INCHAUSPE ajoute que déjà pour le réaménagement du logement de la Maison pour Tous, il avait été fait appel aux élèves de Cantau, et que la commune avait seulement pris en charge l'achat des matériaux. Pour le logement d'urgence de l'école, la commune a payé les matériaux et une petite enveloppe de 540 € pour la main d'œuvre. Enfin, pour la confection des tables du conseil municipal, seuls le bois et la petite visserie ont été achetés par la commune.

M. le Maire, et par procuration M ESCOT-SEP s'abstient.

 Extraits du conseil municipal
du 9 décembre 2025

- 1/ DM n°4 – Budget Général
- 2/ DM n°1 – Budget Annexe Bar Restaurant
- 3/ Ouverture anticipée crédits d'investissement BP 2026 – Budget Principal
- 4/ Ouverture anticipée crédits d'investissement BP 2026 – Budget Annexe Bar-Restaurant
- 5/ Attribution à la Communauté d'Agglomération Pays Basque de fonds de concours pour le financement de la future crèche de Villefranque
- 6/ Attribution à la Communauté d'Agglomération Pays Basque de fonds de concours pour le financement du futur équipement aquatique Nive-Adour
- 7/ Résiliation du service de conseil juridique en urbanisme de l'Agence Publique de Gestion Locale
- 8/ Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2026-2030
- 9/ Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour la période 2026-2029
- 10/ Convention d'occupation avec l'Association Milaguntza – Verger Mendiburu
- 11/ Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion et l'exploitation d'une guinguette sur le domaine public
- 12/ Décisions du Maire prises en vertu des délégations du conseil municipal.

3/ Ouverture de crédits anticipée sur le BP 2026 à hauteur de 25% - Section d'investissement

M. Escapil-Inchauspé rappelle que le Maire peut, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit 674 450.46€.

Cette autorisation est nécessaire lorsque la Commune doit faire face en début d'année à de nouvelles dépenses d'investissement ne pouvant attendre le vote du budget.

Les dépenses nécessaires concernées sont :

- Extension Réfection Mairie / Labia : 65 000 €
- Achat matériel pour les services : 3 500 €
- Achat mobilier pour les bâtiments communaux : 6 000 €
- Matériel informatique/ phone services : 1 500 €
- Travaux dans les bâtiments communaux (hors écoles) programme 2026 : 15 000 €
- Travaux dans les écoles : 30 000 €
- Le programme de voirie communale 2026 : 50 000 €
- Installations de voirie : 2 000 €
- Mobilier urbain : 3 000 €
- Equipements Mairie/Labia : 5 000 €
- Sécurisation de la voirie : 20 000 €
- Intempéries 2026 : 10 000 €
- Travaux dans les cimetières 2026 : 30 000 €
- Terrains nus : 8 000 €
- Matériel incendie et défense civile : 8 500 €

M. ESCAPIL-INCHAUSPE précise qu'un travail d'identification des dépenses de début d'année 2026 a été mené, afin d'identifier les opérations et les articles nécessitant d'être dotés de crédits par anticipation. Il ajoute que les crédits ouverts seront bien entendu intégrés au BP 2026

5/ Attribution à la Communauté d'Agglomération Pays Basque de fonds de concours pour le financement de la future crèche de Villefranque

Avec une augmentation de sa population de 2,2 % par an en moyenne entre 2016 et 2022, le territoire Nive-Adour présente les caractéristiques d'un espace périurbain attractif, soumis à une pression démographique croissante. La population y est sensiblement plus jeune qu'au niveau départemental, avec une forte proportion d'actifs occupés et de couples avec enfants, ces données indiquant des attentes potentielles élevées en matière de services publics à destination des familles.

Le projet de création d'une cinquième crèche communautaire sur le pôle Nive-Adour s'inscrit dans ce contexte. La mise en place d'un Comité de pilotage (COPIL) ad hoc a permis de définir le lieu d'implantation du futur équipement, au cœur du bourg de Villefranque, ainsi que les caractéristiques principales du projet : une crèche de 25 places, financée par la prestation de service unique (PSU). L'enjeu de développement de la langue basque est également pris en compte puisqu'il s'agira de la première crèche immersive sur le territoire Nive-Adour. Le coût total de l'opération est estimé à 2 628 447 € HT.

En application du Pacte financier et fiscal intercommunal de solidarité adopté par délibération du Conseil communautaire du 9 juillet 2022, la construction de ce nouvel équipement appelle la participation financière des communes bénéficiaires, en investissement comme en fonctionnement.

Pour la partie investissement, la participation financière des communes prend la forme de fonds de concours versés à la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Le travail mené en étroite concertation avec les communes de Nive-Adour sur les modalités d'application du Pacte financier et fiscal, a permis de déterminer :

- les communes bénéficiaires de l'équipement : les six communes du Pôle Nive-Adour (Lahonce, Mouguerre, Saint-Pierre d'Irube, Urcuit, Urt et Villefranque) ;
- le taux de participation attendu sur le reste à charge prévisionnel de l'opération en investissement : 50 %, le projet appartenant à la « famille C » au regard de son rayonnement circonscrit au périmètre du Pôle Nive-Adour ;
- les modalités de répartition du montant global de fonds de concours entre les six communes du Pôle Nive-Adour, au regard de plusieurs critères : taux d'usage (nombre d'enfants de moins de 3 ans et population totale), prise en compte des situations communales, péréquation (population DGF, potentiel financier, revenu moyen, effort fiscal et centralité) ;
- le montant de chaque fonds de concours :

Lahonce	86 041 €
Mouguerre	202 206 €
Saint-Pierre d'Irube	209 592 €
Urcuit	105 690 €
Urt	67 651 €
Villefranque	117 354 €

Après avoir été validée par chacune des communes concernées, l'évaluation de la participation des communes de Nive-Adour au projet de crèche dans le cadre de la mise en application de l'action 4 du Pacte financier et fiscal, a été approuvée par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, réunie le 17 septembre 2025.

6/ Attribution à la Communauté d'Agglomération Pays Basque de fonds de concours pour le financement du futur équipement aquatique Nive-Adour

Dans la continuité du Plan piscines adopté par délibération du 21 mai 2022, le Conseil communautaire a déclaré d'intérêt communautaire la construction, l'entretien et la gestion d'une nouvelle piscine communautaire sur le secteur Nive-Adour, par délibération du 4 mars 2023.

Le programme de cette opération estimée à 18,84 M€ HT, consiste en la réalisation d'un équipement aquatique de 25 m, couvert et ouvert toute l'année, comprenant en outre un bassin d'apprentissage, une lagune de jeux et des réservations en vue d'une possible extension pour un bassin nordique de 50m. Il répond ainsi avant tout à l'ambition première du Plan piscines, à savoir permettre à l'ensemble des enfants d'apprendre à nager avant la fin de la sixième, les créneaux dont disposent actuellement les écoles de Nive-Adour étant insuffisants pour répondre à cet enseignement obligatoire.

Le site d'implantation se trouve sur la commune de Saint-Pierre d'Irube, dans le cadre du futur quartier d'Alminoritz, en face du collège Aturri, le foncier nécessaire faisant déjà l'objet d'une maîtrise publique.

En application du Pacte financier et fiscal intercommunal de solidarité adopté par délibération du Conseil communautaire du 9 juillet 2022, la construction de ce nouvel équipement appelle la participation financière des communes bénéficiaires, en investissement comme en fonctionnement.

Pour la partie investissement, la participation financière des communes prend la forme de fonds de concours versés à la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Le travail mené en étroite concertation avec les communes de Nive Adour sur les modalités d'application du Pacte financier et fiscal, a permis de déterminer :

- les communes bénéficiaires de l'équipement : les six communes du Pôle Nive-Adour (Lahonce, Mouguerre, Saint-Pierre d'Irube, Urcuit, Urt et Villefranque) ;
- le taux de participation attendu sur le reste à charge prévisionnel de l'opération en investissement : 20 %, le projet appartenant à la « famille A » au regard de son inscription dans le Plan piscine, du rayonnement de l'équipement et de la désaturation attendue sur les autres piscines situées à proximité ;

- les modalités de répartition du montant global de fonds de concours, entre les six communes de Nive-Adour, au regard de plusieurs critères : taux d'usage (effectifs scolaires et population totale), prise en compte des situations communales, péréquation (population DGF, potentiel financier, revenu moyen, effort fiscal et centralité) ;
- le montant de chaque fonds de concours :

Lahonce	358 743 €
Mouguerre	920 663 €
Saint-Pierre d'Irube	953 374 €
Urcuit	402 759 €
Urt	301 873 €
Villefranque	453 782 €

Après avoir été validée par chacune des communes concernées, l'évaluation de la participation des communes de Nive-Adour au projet d'équipement aquatique dans le cadre de la mise en application de l'action 4 du Pacte Financier et Fiscal, a été approuvée par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, réunie le 17 septembre 2025.

La convention d'attribution de fonds de concours ci-jointe précise notamment le montant forfaitaire du fonds de concours apporté par la commune de Villefranque au regard du bilan financier de l'opération et les modalités échelonnées de versement du fonds de concours.

M. le Maire présente conjointement les 2 points relatifs aux fonds de concours, et ajoute qu'il s'agit de l'application du pacte financier. Lors du Conseil Municipal du 10 novembre, les rapports de la CLECT avaient été validés. Désormais, il convient d'approuver les modalités de contribution de chaque commune du pôle.

Il rappelle également que concernant la crèche de Villefranque, 50% de l'investissement et du fonctionnement sont répartis entre les communes, mais que pour la piscine, au vu de son rayonnement qui dépasse le seul pôle Nive-Adour, les communes n'ont plus que 20% de l'investissement et du fonctionnement à assumer, 80% restant à la charge de l'Agglomération. Enfin, il ajoute que ces délibérations ont été validées sans la moindre difficulté lors du Conseil Communautaire du 6 décembre dernier.

7/ Résiliation du service de conseil juridique en urbanisme de l'Agence Publique de Gestion Locale

M. ESCAPIL-INCHAUSPE rappelle qu'au 1er janvier 2001 l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) a repris les services d'expertise, d'appui et de conseils locaux jusque-là assurés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Ainsi l'APGL a été chargée :

- d'un service administratif intercommunal afin d'aider les autorités territoriales et leurs collaborateurs dans la gestion des problèmes administratifs locaux,
- d'un service technique intercommunal,
- et d'un service informatique intercommunal permettant aux collectivités de s'informatiser et d'utiliser des logiciels professionnels dans des conditions de bonne sécurité technique et économique.

La commune de Villefranque par délibération du 5 mars 2001 a décidé d'adhérer au service administratif intercommunal, au service technique intercommunal ainsi qu'au service informatique intercommunal.

En 2003 l'APGL a créé un service d'urbanisme intercommunal afin de répondre aux attentes des collectivités en la matière.

Par délibération du 27 avril 2009 la commune de Villefranque a décidé d'adhérer à ce service d'urbanisme intercommunal.

Certaines évolutions organisationnelles au sein de la commune de Villefranque (renforcement de ses propres services dans les domaines cités précédemment), mais également au sein de l'EPCI de rattachement, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'étant dotée de la compétence urbanisme et notamment l'élaboration des documents de planification, ont rendu moins nécessaire l'adhésion au Service Intercommunal Territoires et Urbanisme (SITU) de l'APGL.

Comme le prévoient les statuts de l'APGL la collectivité peut se retirer de tel ou tel service ou de l'Agence, à sa seule initiative et par simple délibération, la décision prenant effet au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Considérant que depuis près de 3 ans les services de la commune n'ont pas eu recours au SITU, et que l'Agglomération Pays Basque est elle-même adhérente, il est proposé de résilier l'adhésion au SITU à partir du 1er janvier 2026.

M. le Maire explique qu'avant la structuration du service Urbanisme de l'Agglomération, la commune pouvait avoir recours au service du SITU pour l'aspect juridique notamment des autorisations d'urbanisme.

Désormais, l'Agglomération s'est dotée des compétences juridiques nécessaires, et a également pris la compétence Aménagement, et se trouve donc en mesure d'accompagner de manière fiable et efficace la commune. Enfin, dans le cadre des contentieux d'urbanisme, nous travaillons avec un cabinet d'avocat qui donne toute satisfaction.

Considérant donc que l'adhésion à ce service proposé par l'APGL n'est plus utile pour les services communaux, il est proposé de ne pas le reconduire.

8/ Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2026-2030

Le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante les obligations statutaires des collectivités publiques concernant la protection sociale de leurs fonctionnaires affiliés à la CNRACL et agents relevant du Régime Général de Sécurité Sociale.

Pour garantir ces risques, les collectivités peuvent conclure un contrat d'assurance.

Le Centre de Gestion a conduit un appel à la concurrence pour parvenir à un contrat-groupe mutualisant les risques au niveau du Centre de Gestion.

Le Centre de Gestion, après avoir mis en œuvre la procédure prévue par le Code de la commande publique, a retenu la **Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) Assurances** en sa qualité d'assureur et **RELYENS** comme courtier/gestionnaire du contrat-groupe.

Deux contrats sont proposés :

- un contrat concernant les **fonctionnaires relevant de la CNRACL** :
 - Le taux de cotisation est fixé à **7,40 %** et comprend **toutes les garanties** :
 - Décès + Accident de service et maladie professionnelle (CITIS) + Longue maladie et Longue durée + Maternité-Adoption-Paternité et accueil de l'enfant + Maladie ordinaire avec franchise de 15 jours par arrêt de travail + Infirmité de guerre
 - Le niveau des remboursements des indemnités journalières/rémunérations versées aux agents est fixé à hauteur de **90 %**.
- un contrat concernant les **agents relevant du Régime Général de la Sécurité Sociale et de l'IRCANTEC** :
 - Le taux de cotisation est fixé à **0,96 %** et comprend **toutes les garanties** :
 - Accident de travail et maladie professionnelle + Grave maladie + Maternité-Adoption-Paternité et accueil de l'enfant + Maladie ordinaire avec franchise par arrêt de travail de 15 jours, dans le seul cas de la maladie ordinaire
 - Le niveau des remboursements des indemnités journalières/rémunérations versées aux agents est fixé à hauteur de **100 %**.

Dans les deux cas, il s'agit de contrats en capitalisation (l'assureur poursuit l'indemnisation même après la fin du contrat, pour les sinistres survenus en cours de contrat).

La base d'assurance est déterminée par la collectivité.

Elle est constituée du traitement indiciaire brut annuel et de la nouvelle bonification indiciaire (élément obligatoire) et de façon optionnelle :

- Du supplément familial de traitement
- De tout ou partie des charges patronales dans la limite des charges dont est redevable la collectivité
- Du RIFSEEP défini par l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et le complément indemnitaire annuel (IFSE et CIA)

Les nouveaux contrats ont une durée de 5 ans (**du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030**) avec un maintien des taux pendant les 3 premières années.

La collectivité a intérêt à intégrer cette démarche de mutualisation compte tenu du niveau de garantie prévu dans le contrat.

M. le Maire ajoute que les services de la commune ont poursuivi les recherches afin de s'assurer que la proposition d'adhésion à ce contrat-groupe constituait bien la meilleure option pour nous. Des consultations ont été menées afin de vérifier si d'autres systèmes d'assurance pouvaient nous être plus favorables. À l'issue de ces recherches, la proposition de RELYENS via le centre de Gestion s'avère bien celle qui correspond le mieux pour Villefranque.

9/ Renouveau de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour la période 2026-2029

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est un partenaire majeur pour les collectivités, notamment en matière de services petite enfance et enfance. En parallèle des prestations accordées à la structure Nimiñoak pour l'accueil de loisirs extrascolaires et le point jeunes, des dispositifs contractuels complètent le partenariat entre les collectivités et la CAF : les Conventions Territoriales Globales (CTG).

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un cadre de partenariat entre la commune de Villefranque et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), visant à renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques locales en faveur des familles, des enfants, des jeunes et des publics vulnérables. Elle permet de regrouper l'ensemble des interventions sociales dans une logique de projet de territoire, en mobilisant les acteurs locaux autour d'objectifs communs.

La CTG repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- Un diagnostic partagé du territoire, réalisé avec les partenaires institutionnels, associatifs et les habitants, permettant d'identifier les besoins prioritaires.
- Une concertation locale pour définir les orientations stratégiques et les actions à mettre en œuvre.
- Un plan d'action pluriannuel, structuré autour des thématiques petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et logement.
- Une gouvernance partagée, assurée par des comités de pilotage, garantissant le suivi et l'évaluation des actions.

C'est donc en cohérence avec ce cadre partenarial qu'a été élaborée la CTG relative au Pôle Nive-Adour.

Par ailleurs, considérant que les communes du Pôle, ainsi que la Communauté d'Agglomération Pays-Basque détiennent certaines des compétences couvertes par la CTG, l'ensemble de ces collectivités sont partenaires et cosignataires de cette CTG.

Le projet de convention territoriale proposé en annexe et réunissant les composantes de la démarche finalisées (convention, diagnostic, enjeux identifiés, objectifs et plans d'actions retenues) vient poser le cadre et le contenu du dispositif sur la période 2026/2029.

L'actuelle convention arrivant à son terme le 31 décembre 2025 prochain, le renouvellement de la CTG pour la période 2026-2029 traduit la volonté de la commune de Villefranque de poursuivre cette dynamique, en consolidant les partenariats existants et en développant de nouvelles réponses adaptées aux évolutions du territoire. Ce cadre permettra également de bénéficier d'un accompagnement renforcé de la CAF, tant sur le plan technique que financier.

Mme Larroudé précise que des réunions de travail ayant permis de dresser le bilan de la première CTG et de proposer des pistes d'évolution pour ce renouvellement, ont été organisées au Pôle Nive-Adour. Concernant la commune de Villefranque, et compte tenu du projet de crèche intercommunale, Mme Larroudé annonce s'être positionnée sur la thématique « Petite Enfance ».

10/Convention d'occupation avec l'Association Milaguntza - Mendiburua

Madame CABANE expose au conseil municipal la convention à conclure avec l'Association « Milaguntza », portant sur la mise à disposition de terrains communaux, afin de permettre la plantation d'un verger, et la réalisation d'activités en lien avec l'exploitation de ce verger : entretien, ateliers pédagogiques...

À ce stade, deux emplacements ont été identifiés pour accueillir deux parties de ce verger pour une superficie totale de 1367 m²:

Les termes de la convention d'occupation ont été travaillés conjointement avec les représentants de l'association, afin de définir les droits et obligations du propriétaire comme du bénéficiaire.

Il est proposé de conclure la convention pour une durée de 5 ans, reconductibles.

Mme Cabane rend compte d'une réunion de travail qui s'est tenue en Mairie le 4 décembre dernier en présence des représentants de Milaguntza. Ce temps d'échange et de travail s'est révélé fructueux et constructif, et a permis de valider la quasi-totalité des clauses de la convention de mise à disposition des espaces dévolus au verger.

La convention ne sera proposée à la signature de M le Maire qu'une fois les dernières clauses validées par les deux parties.

Elle ajoute que l'association a pris contact avec les deux Directrices d'école, pour permettre aux CM2 de chaque école de participer aux opérations de plantation, le 8 janvier 2026 pour l'école privée, et le 12 janvier pour l'école publique.

11/ Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion et l'exploitation d'une guinguette sur le domaine public

Monsieur le Maire informe l'Assemblée, que la Société Pasarela Guinguette, titulaire d'une convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'une guinguette en bord de Nive, a fait part de son souhait de mettre un terme à cette convention avant son terme, initialement prévu pour juin 2027.

Afin de ne pas interrompre l'activité pendant la prochaine saison estivale, M. le Maire propose de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt, afin que la guinguette puisse trouver rapidement un repreneur.

Un cahier des charges tenant compte de certaines évolutions va être élaboré, ainsi qu'un règlement de la consultation comprenant divers critères d'appréciation des offres.

Le résultat de cette procédure sera présenté au Conseil Municipal pour délibération.

M. le Maire présente une synthèse des points étudiés en réunion d'adjoints le 1^{er} décembre dernier. Il s'agissait de se questionner sur de possibles évolutions contractuelles au regard de ce qui avait été formalisé avec le précédent exploitant en 2021.

Les points qui ont été évoqués sont les suivants :

- **Redevance** : les communes voisines disposant de guinguettes sur leur domaine public, demandent une redevance de 8% sur le chiffre d'affaires. Il n'y a pas de droit d'entrée, et certaines demandent également une redevance d'occupation du domaine public pour l'occupation des terrasses.
- **Emprise** : Les adjoints proposent que la partie de gauche, occupée par des tables de pique-nique et très peu fréquentée, soit intégrée à l'espace de la guinguette. Cela présenterait l'avantage de développer le site, et de responsabiliser l'exploitant de la gestion de cet espace.
 - MM SABATOU et MARTIARENA questionnent cette proposition d'évolution, dans la mesure où cela pourrait priver certains usagers, pêcheurs ou promeneurs, d'un espace libre d'accès et sans besoin de consommer sur place.
 - M le Maire répond qu'il existe d'autres espaces en bord de Nive permettant d'accueillir ces usagers, et que l'espace tel qu'il est aujourd'hui est la résultante des travaux d'aménagement portés par la commune pour accueillir cette guinguette. En outre, cela présenterait une grande difficulté de gestion pour l'exploitant comme pour la commune, de proposer une coactivité sur ce site, et d'y faire respecter la propreté aux usagers.
- **Horaires** : les horaires actuels sont 9h -22h. Cependant l'ouverture à 9h n'est pas pratiquée, le site n'étant pas fréquenté pour le café du matin. Il est proposé de laisser le choix des jours et horaires d'ouverture à l'exploitant, tout en imposant une fermeture à 22h30, et l'extinction de la musique à 21h30.
- **Restauration** : précédemment, n'était autorisée que la finger food, sans service à table. Faut-il autoriser le service de repas le midi et de repas le soir ? Il est proposé de s'en remettre à la proposition des candidats sur ce sujet.
- **Entretien du site** : il est proposé d'en laisser la charge à l'exploitant.
- **Activité nautique** : il est proposé de dissocier la question des activités nautiques de la gestion de la guinguette.



Un verger pour tous, participez à l'aventure

Lors des vœux de Milaguntza, on vous a annoncé la création d'un verger partagé et conservatoire d'arbres fruitiers locaux (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers...).

Ce verger sur 3 parcelles différentes, s'intègre dans le cadre du projet de la mairie pour l'aménagement paysager de la colline Mendiburua.

Un verger partagé : qu'est-ce que c'est ?

L'objectif est de créer un espace de partage et d'échanges, nécessitant peu d'entretien, tout en favorisant la biodiversité et l'éducation à l'environnement.

Ce projet repose sur la passion des arbres, la protection de l'environnement au bénéfice de la biodiversité et la cohésion sociale. Le verger est aussi un espace de rencontres et d'apprentissage.

Ce verger se veut un projet participatif, ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer, que ce soit :

- lors des temps de plantation,
- pour l'entretien et le suivi,
- par des coups de main ponctuels,
- par des idées, conseils pour faire évoluer le projet.

Et tout cela dans la bonne humeur et le respect de la nature !



événement

**Une réunion d'information
pour présenter ce projet et discuter
de son devenir aura lieu le**

Vendredi 27 février – 19h

Salle Ursuia de la Maison Pour Tous

Venez nombreux !

N'hésitez pas à en parler autour de vous, si vous connaissez des personnes qui seraient intéressées pour participer.

Point sur le projet à ce jour :

- Une convention a été signée avec la Mairie
- Un partenariat avec le CFA d'Hasparren est engagé
- Milaguntza a obtenu un financement en répondant à l'appel à projets Babestu de la CAPB (Communauté d'Agglomération Pays Basque)
- Les 2 écoles de Villefranque et le CFA d'Hasparren ont planté différents fruitiers sur la 1^{ère} parcelle
- L'association Sagartzea propose de fournir différentes variétés anciennes de poiriers



Milafranga en rose : quand un village se ligue pour la santé autour de la M.A.P.S

Le 11 octobre dernier, Villefranke s'est une nouvelle fois mobilisé à l'occasion de la 3^e édition de la Milafranga en Rose. Une journée forte en émotions, placée sous le signe de la solidarité, de la prévention et de l'engagement collectif.

En quelques chiffres

Au fil des années, la Milafranga en Rose s'est imposée comme un rendez-vous incontournable. Près de 2 000 marcheurs mobilisés sur les trois éditions, des centaines de personnes sensibilisées, de nombreux partenaires engagés, des professionnels de santé, des bénévoles et des artistes réunis autour d'une même ambition : soutenir la lutte contre les cancers, rappeler l'importance du dépistage et faire avancer la recherche.

Cette 3^e édition a marqué un cap symbolique. Grâce à la mobilisation de toutes et tous, la M.A.P.S a remis un chèque de 25 000 € à la Ligue contre le Cancer 64, portant à plus de 70 000 € le montant total reversé depuis la création de l'événement. Ces fonds permettent de soutenir les personnes malades et leurs proches, tout en contribuant à la pérennisation de l'antenne locale de la Ligue 64.

Par ailleurs, c'est aussi un chèque de 1 500 euros que la M.A.P.S a offert à l'association HAUR ERI, qui vient égayer le quotidien des enfants malades à l'hôpital.

Au-delà de la Milafranga en Rose

Tout au long de l'année, l'association M.A.P.S agit en faveur de la prévention et de la santé sur le territoire. Cet engagement durable a contribué à une reconnaissance forte pour la commune : Villefranke est devenu le premier village de France labellisé « Mon Village Se Ligue », avec l'obtention de 3 rubans.

En effet, pour lutter contre les 40 % de cancers évitables, la Ligue contre le Cancer a créé le programme « Mon Village se Ligue », dont l'objectif est d'accompagner et de valoriser

les collectivités engagées dans des actions concrètes de prévention et de promotion de la santé.

À ce titre, Villefranke illustre pleinement cette démarche, en œuvrant pour la création d'environnements favorables à la santé de toutes et tous.

Ainsi, cette labellisation constitue une fierté collective, fruit d'un travail mené entre la M.A.P.S, la Mairie et la Ligue contre le Cancer 64.

L'aventure continue

Rendez-vous le 10 octobre 2026 pour la 4^e édition de la Milafranga en Rose, plus rose et solidaire que jamais.



Cours de danse et d'expression corporelle

Enfants de 6 à 13 ans

Ces cours de danse et d'expression corporelle s'adressent aux enfants de 6 à 13 ans et ont pour objectif de développer la conscience corporelle, la créativité et la qualité du mouvement, dans un cadre pédagogique structuré et bienveillant.

Les séances s'appuient sur un cadre chorégraphique défini, comprenant des exercices techniques adaptés à l'âge des enfants, un travail sur le rythme, l'espace, la coordination et la relation au groupe, ainsi que l'apprentissage de séquences dansées. Ce cadre permet de poser des repères clairs, favorisant la concentration, la mémorisation et l'engagement corporel.



Contact

Aurore

✉ aurore.tauziet@gmail.com

☎ 06 52 98 15 40

À l'intérieur de cette structure, une place importante est accordée à l'expression personnelle. Les enfants sont invités à explorer le mouvement et à l'investir avec leur propre intention, leur sensibilité et leur imaginaire. L'approche pédagogique vise ainsi à articuler rigueur chorégraphique et liberté d'interprétation, en encourageant chaque enfant à proposer une qualité de mouvement singulière tout en respectant les consignes et le travail collectif.

Ces cours participent au développement de la confiance en soi, de l'écoute, de la présence à soi et aux autres, tout en favorisant le plaisir de danser. Ils offrent un espace d'apprentissage où la technique soutient l'expression, et où chaque enfant peut évoluer à son rythme dans un cadre sécurisant et respectueux.



Bizi Berria Une nouvelle activité qui marche bien : la micro-informatique

Lancé il y a un peu plus d'une année, l'atelier micro-informatique fonctionne à plein. Les participants, limités à dix personnes cette année, ont travaillé le fonctionnement de l'ordinateur, l'utilisation du traitement de texte et un début de navigation sur Internet.

Aux beaux jours nous avons chargé l'application PlantNet sur nos téléphones portables et sommes partis à la découverte de la flore environnante ; certes, nos participants connaissent bien nos plantes locales, cultivées ou sauvages, mais de là à maîtriser les 52 000 espèces qui figurent dans cette base de données universitaire gratuite ... ce sera peut-être pour l'an prochain.

Cette activité est possible grâce à la mise à disposition par la Mairie d'un local où nous regroupons nombre de nos activités, à l'achat d'ordinateurs par l'association et à nos



animateurs bénévoles Julien et Guy. En outre, François, propose un service d'assistance à domicile sur les services en ligne comme les comptes bancaires, les impôts, la réservation de billets de transport, les démarches administratives, etc.

Nous commençons notre nouvelle année 2026 par l'apprentissage de la réalisation de diaporamas ; au travail donc.



Retrouvez le plaisir de bouger avec GV On Egin !

Vous souhaitez reprendre une activité physique mais vous ne savez pas comment faire ? Vous craignez de forcer ou de vous blesser ?

L'association **GV On Egin** vous accompagne pas à pas avec son cours de **Reprise d'Activité en Douceur** les **mardi de 17h15 à 18h15 à la Maison pour Tous**

Qu'est-ce que l'Activité Physique Adaptée (APA) ?

Loin de la performance pure ou de l'intensité des salles de sport classiques, l'APA repose sur une approche bienveillante. L'objectif est simple : adapter le mouvement à la personne, et non l'inverse. Que vous sortiez d'une période de **sédentarité, d'une convalescence ou que vous souhaitiez simplement réappropriser votre corps**, ce cours est conçu pour vous.

Pourquoi choisir le cours de "Reprise d'Activité en Douceur" ?

Ce programme spécifique se distingue par des piliers fondamentaux qui garantissent votre sérénité :

Un effectif réduit : Pour assurer un suivi personnalisé et une écoute attentive, les cours se déroulent en petit groupe. Cela permet à l'éducateur de corriger chaque posture en temps réel.

La Sécurité : Encadré par une professionnelle formée, chaque exercice est modulé selon vos capacités et vos éventuelles limitations.

La Progressivité : Travail sur l'équilibre, souplesse et renforcement musculaire léger sont au programme pour réveiller votre tonus sans douleur.

La Convivialité : Intégrer GV On Egin, c'est rejoindre un groupe soudé où l'accompagnement prime sur la compétition.

Pour qui ?

Ce cours s'adresse à **toutes les personnes** désireuses de sortir de l'inactivité physique. Il n'y a pas d'âge ni de niveau requis, seule l'envie de se faire du bien compte.

Réinvestir son corps, c'est gagner en autonomie et en confiance au quotidien.

Avec GV On Egin, offrez-vous une parenthèse de bien-être et redécouvrez que bouger est avant tout une source de joie.

+ d'infos

Tarif cours APA

Reprise d'activité en douceur
(1 cours/semaine - le mardi de 17h15 à 18h15) = **115 €/an**

Possibilité de débiter en cours d'année avec un tarif adapté

Renseignements auprès de Danielle au 06 64 28 89 99

ou par email

gvoneginvillefranque@gmail.com



Milafranga Poker Club 64

Bilan de cette belle année 2025 !

Notre nombre d'adhérents s'est bien amplifié avec une ambiance toujours aussi chaleureuse. De belles rencontres et de bonnes parties de rigolades grâce à vous.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année pleine de belles choses, de bonheur et de faire le plein de jetons tout au long de l'année.

Nous avons eu le plaisir de participer au Téléthon du village, voici un petit résumé de notre tournoi de poker solidaire. Nous souhaitons tout d'abord remercier tout les participants de cette belle soirée et les bénévoles toujours présents.

Un énorme MERCI aux 12 adhérents de notre association qui ont joué le jeu.

Un immense MERCI à nos partenaires pour leur générosité : Pizza Labia, Carrefour Market, Lidl France, Vival, Fleurs d'Ahuna, le petit sablé, Mairie de Villefranque.

Grâce aux 28 joueurs, nous avons pu récolter la somme de 560€ qui a été reversée à l'AFM téléthon.

Nous vous donnons rendez-vous très prochainement pour de nouveaux bons moments de partage.



L'agenda

Février
Juin

Agenda



26.04

PLACE
MAISON POUR TOUS
PLAZA

(Barnean eguraldi txarra izanez gero /
à l'intérieur en cas de mauvais temps)

10:00 DANTZA ATELIERRA/
ATELIER DE DANSE
LARRAIN DANTZA
& GASKOIN DANTZAK

11:00 DANTZALDIA/BAL
JUAN MARI
BELTRAN LAUKOTEA

15 MARS

1^{er} tour
des élections
municipales

22 MARS

2nd tour
des élections
municipales

28-29 MARS

Tournoi de poker

31 MARS

Intervention
de la gendarmerie
sur les
cambriolages
19h, à la Maison
Pour Tous (séance
publique)

6 AVRIL

Chasse aux œufs
de Pâques

26 AVRIL

Atelier de
danse basque
suivi d'un bal
organisé
par Leinua.
10h, Maison
pour Tous

3 MAI

Marché des
producteurs

16-17 MAI

Courses Club
auto moto
au circuit
Bellevue

24 MAI

Fêtes du
Quartier bas

6 JUIN

Fête de
l'école
Sacré-Cœur

7 JUIN

Spectacle
de fin année
de Leinua

14 JUIN

Course
Milafrangan
Gaindi

20 JUIN

Fête de
l'école
publique

Bibliothèque

Conseils lecture

La sage-femme d'Auschwitz
et la sage-femme de Berlin

Anna Stuart

(City Éditions, 2023 et 2024)



Anna Stuart raconte l'histoire de femmes confrontées à l'horreur de la guerre mais qui préservent la vie et l'humanité. À Auschwitz, Ana, sage-femme, aide les prisonnières à accoucher dans des conditions terribles et tente de maintenir un lien entre les mères et leurs enfants en tatouant secrètement les bébés avec le numéro de leur mère. Le récit rend hommage à Stanisława Leszczyńska, symbole de courage et de dévouement. Dans « *La sage-femme de Berlin* », l'histoire se poursuit après la guerre, explorant la reconstruction et la résilience des survivants.

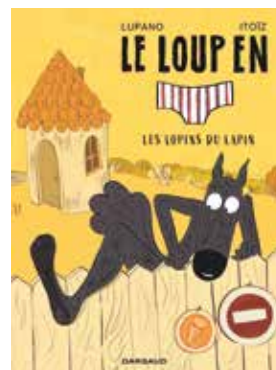
Ces deux romans mêlent Histoire et émotions, montrent la force de l'humanité face à l'horreur, et célèbrent le courage des femmes qui sauvent des vies malgré tout. L'écriture sensible et vivante permet de ressentir pleinement la douleur, l'espoir et la dignité des personnages.

Le Loup en slip tome 9

Les lopins du lapin

Lupano et Itoiz

(Dargaud - Octobre 2025)



Chaque album du Loup en slip mêle humour pour les enfants et réflexion pour les adultes. Dans « *Les lopins du lapin* », la forêt devient un espace privé, avec barrières et péages qui compliquent la vie du Loup. Derrière l'humour se cache une réflexion sur le partage, les biens communs et l'écologie, rendant l'album amusant, intelligent et porteur de sens pour tous.

Une lecture à ne pas manquer pour petits et grands !

Le carnet
Karneta2025
→ 2026

NAISSANCES

MAI

- SISTIAGUE Oihana

OCTOBRE

- PRADEAU Anna
- CAUJOLLE Noah

MARIAGES

NOVEMBRE

- DAGUERRE Bixente
et LARRANAGA Léa

DÉCÈS

NOVEMBRE

- AURIOL Bernard

DÉCEMBRE

- SORHAITZ Sylvie

JANVIER

- BOUTON Alexy



**pays
basque
euskal
herria**
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMMODATION
HERROINE
EGUTEGIA
COMMUNITAT
D'ACCOMMODACION

CALENDRIER DE COLLECTE 2026 BILKETA EGUTEGIA

Janvier Urtarrila	Février Otsaila	Mars Martxoa	Avril Apirila	Mai Maiatza	Juin Ekaina
J 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	D 1	D 1	M 1	V 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	L 1
V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	J 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	V 4
L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	S 5
M 6	V 6	V 6	L 6 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	J 6	D 6
M 7	S 7	S 7	M 7	V 7 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	L 7
J 8	D 8	D 8	S 8	S 9	M 9
V 9	L 9	L 9	J 9	D 10	V 10
S 10	M 10	M 10	V 10	L 11	J 11
D 11	J 11	J 11	S 11	M 12	V 12
L 12	D 12	D 12	L 13	S 13	L 13
M 13	V 13	V 13	M 14	J 14 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	D 14
M 14	S 14	S 14	V 15	V 15	L 15
J 15	D 15	D 15	J 16	S 16	M 16
V 16	L 16	L 16	V 17	D 17	J 17
S 17	M 17	M 17	S 18	L 18	V 19
D 18	M 18	M 18	D 19	M 19	S 20
L 19	J 19	J 19	L 20	J 21	D 21
M 20	S 21	S 21	M 21	V 22	L 22
J 22	D 22	D 22	M 22	S 23	M 23
V 23	L 23	L 23	J 23	D 24	V 24
S 24	M 24	M 24	V 24	L 25 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	S 25
D 25	M 25	M 25	S 25	M 26	L 26
L 26	J 26	J 26	D 26	V 27	M 27
M 27	V 27	V 27	L 27	J 28	D 28
M 28	S 28	S 28	M 28	V 29	L 29
J 29	D 29	D 29	M 29	S 30	M 30
V 30	L 30	L 30	J 30	D 31	
S 31	M 31	M 31			

**SECTEUR
VERT
EREMU
BERDEA**

Collecte maintenue les jours fériés
Besta egunetan bilketa mantendua da



Ordures
ménagères
Etxe
hondakinak



Tous les emballages
et papiers
Estalki guziak
eta paperak

JEUDI
chaque semaine
OSTEGUNA
Aste guziz

MERCREDI
une semaine sur deux
ASTEAZKENA
Aste bat biren gain

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !
ESTALKI ETA PAPER GUZIAK BEREIZTEN DIRA !



EN VRAC, BIEN VIDÉS, NE PAS IMBRIQUER
MAHAS-MAHAS, ONTSA HUSTU, EZ SARTU BATA-BESTEAN

**UNE QUESTION
GALDERA BAT**

communaute-paysbasque.fr

ET SI JAMAIS / ETA ... GERTATZEN BALITZ

Bac volé ? Détruite ? Déménagé en vue ?
Edukiontzia ebatzi ditzute ? Andeutu ditzute ? Aldaira mantentzen zira ?
Toutes les informations sur les conduites à tenir au 05 59 44 15 99.
Jokamodeel buruzko informazio guzizien ukaiteko, deitu 05 59 44 15 99.



**pays
basque
euskal
herria**
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMMODATION
HERROINE
EGUTEGIA
COMMUNITAT
D'ACCOMMODACION

CALENDRIER DE COLLECTE 2026 BILKETA EGUTEGIA

**SECTEUR
VERT
EREMU
BERDEA**

Juillet Uztaila	Août Agorrila	Septembre Iraila	Octobre Urria	Novembre Azaroa	Décembre Abendua	Janvier Urtarrila 2027
M 1	S 1	M 1	J 1	D 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	M 1	V 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA
J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2
V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3	D 3
S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4
D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5	M 5
L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6	V 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7	J 7
M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8
J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9
V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	L 11	L 11
D 12	J 12	S 12	L 12	J 12	S 12	M 12
L 13	M 13	D 13	M 13	V 13	D 13	V 13
M 14 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14	J 14
M 15	S 15 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	M 15	J 15	D 15	M 15	S 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	J 16	V 16
V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	V 17	D 17
S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	L 18	L 18
D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19	M 19
L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	V 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21	J 21
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23
V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	L 25
D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26	M 26
L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	V 27
M 28	V 28	L 28	J 28	S 28	L 28	J 28
M 29	S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	D 29
J 30	D 30	M 30	L 30	L 30	J 30	S 30
V 31	L 31		S 31		V 31	D 31

SORTIE DES BACS

**EDUKIONTZIAK
KANPORA ATERATZEA**

Je sors mon bac la veille
au soir de la collecte et je
le rentre le plus tôt possible.
Je place mon bac en bord
de route avec la poignée
orientée vers la chaussée.

Ene edukiontzia bilketa bezperan
ateratzen dut eta ahal bezain
laster sartzen dut.
Ene edukiontzia errepide
bakterean ezartzen dut,
eskulekua bidera buruz itzulia.

**RÉDUCTION DES DÉCHETS,
PENSEZ-Y !**

EZ EZAZULA AHANTZ
hondakinak murriztea!



**Dotez-vous d'un
COMPOSTEUR !**
Konpostagailu bat
ESKURA EZAZU!

Renseignements sur :
Kehatasunak :
communaute-paysbasque.fr
JEUCOMPOSTE.FR

**LES DÉCHÈTERIES
DE NIVE ADOUR**
**ERROBI ATURRIKO
HONDAKINDEGIAK**

	LUNDI ASTELEHENA	MARDI ASTEARTEA	MERCREDI ASTEAZKENA	JEUDI OSTEGUNA	VENDREDI OSTIRALA	SAMEDI LARUNBATA
LAHONCE / LEHUNTZE		9h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-18h	9h-12h	9h-12h / 14h-18h
URT / AHURTI	16h30-18h			16h30-18h		14h-16h
VILLEFRANQUE / MILAFRANGA	9h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-18h		14h-18h	9h-12h / 14h-18h



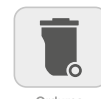
PAYS
BASQUE
EUSKAL
HERRIA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
HERIEN
ELKARGA
KOMUNITAT
D'AGGLOMERAZION

CALENDRIER DE COLLECTE 2026 BILKETA EGUTEGIA

SECTEUR
VIOLET
EREMU
UBELA

Janvier Urtarrila	Février Otsaila	Mars Martxo	Avril Apirila	Mai Maiatza	Juin Ekaina
J 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	D 1	D 1	M 1	V 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	L 1
V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4
L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5
M 6	V 6	V 6	L 6 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	M 6	S 6
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7
J 8	D 8	D 8	M 8	V 8 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	L 8
V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10
D 11	J 11	J 11	S 11	L 11	J 11
L 12	M 12	M 12	D 12	M 12	V 12
M 13	V 13	V 13	L 13	J 13	S 13
M 14	S 14	S 14	M 14	L 14 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	D 14
J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15
V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	J 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	V 18
L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	S 19
M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	D 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	M 21
J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22
V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23
S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24
D 25	J 25	J 25	S 25	L 25 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	J 25
L 26	V 26	V 26	D 26	M 26	V 26
M 27	S 27	S 27	L 27	M 27	S 27
M 28	D 28	D 28	M 28	J 28	D 28
J 29	S 29	S 29	M 29	V 29	L 29
V 30	D 30	D 30	L 30	S 30	M 30
S 31	M 31	M 31	J 31	D 31	

Collecte maintenue les jours fériés
Besta egunetan bilketa mantendua da



Ordures
ménagères
Etxe
hondakinak



Tous les emballages
et papiers
Estalki guztiak
eta paperak

LUNDI
chaque semaine
ASTELEHENA
Aste guziz

MERCREDI
une semaine sur deux
ASTEAZKENA
Aste bat biren gain

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !
ESTALKI ETA PAPER GUZTIAK BEREIZTEN DIRA !



EN VRAC, BIEN VIDÉS, NE PAS IMBRIQUER
NAHAS-MAHAS, ONTSA HUSTU, EZ SARTU BATA-BESTEAN

UNE QUESTION
GALDERA BAT

communaute-paysbasque.fr

ET SI JAMAIS / ETA ... GERTATZEN BALITZ

Bac volé ? Détricoté ? Déménagement en vue ?
Edukiontzia ebasi dituzte ? Andeatu dituzte ? Aldaira menturan zira ?
Toutes les informations sur les conduites à tenir au 05 59 44 15 99.
Jokamoldelak buruzko informazio guzizien ukailetako, deitu 05 59 44 15 99.



PAYS
BASQUE
EUSKAL
HERRIA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
HERIEN
ELKARGA
KOMUNITAT
D'AGGLOMERAZION

CALENDRIER DE COLLECTE 2026 BILKETA EGUTEGIA

SECTEUR
VIOLET
EREMU
UBELA

Juillet Uztaila	Août Agorrila	Septembre Iraila	Octobre Urtia	Novembre Azaroa	Décembre Abendua	Janvier Urtarrila 2027
M 1	S 1	M 1	J 1	D 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	M 1	V 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA
J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2
V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3	D 3
S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4
D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5	M 5
L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7	J 7
M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8
J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9
V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
S 11	M 11	V 11	D 11	M 11 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	V 11	L 11
D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12	M 12
L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14	J 14
M 15	S 15 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16
V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18
D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19	M 19
L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21	J 21
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23
V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
S 25	M 25	V 25	D 25	M 25 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	V 25 FÉRIÉ / BESTA EGUNA	L 25
D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26	M 26
L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	J 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28	V 28
M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	S 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	D 30
V 31	L 31	S 31	D 31		J 31	M 31

SORTIE DES BACS

EDUKIONTZIAK
KANPORA ATERATZEA

Je sors mon bac la veille
au soir de la collecte et je
le rentre le plus tôt possible.
Je place mon bac en bord
de route avec la poignée
orientée vers la chaussée.

Ene edukiontzia bilketa bezperan
ateratzen dut eta ahal bezain
laster sartzen dut.
Ene edukiontzia errepide
baterrean ezartzen dut,
eskuak bidera buruz itzulia.

RÉDUCTION DES DÉCHETS,
PENSEZ-Y !

EZ EZAZULA AHANTZ
hondakinak murriztea!



Dotez-vous d'un
COMPOSTEUR !
Konpostagailu bat
ESKURA EZAZU!

Renseignements sur :
Xehetasunak
communaute-paysbasque.fr
JEUCOMPOSTE.FR

LES DÉCHÈTERIES
DE NIVE ADOUR
ERROBI ATURRIKO
HONDAKINDEGIAK

	LUNDI ASTELEHENA	MARDI ASTEARTEA	MERCREDI ASTEAZKENA	JEUDI OSTEGUNA	VENDREDI OSTIRALA	SAMEDI LARUNBATA
LAHONCE / LEHUNTZE		9h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-18h	9h-12h	9h-12h / 14h-18h
URT / AHURTI	16h30-18h			16h30-18h		14h-16h
VILLEFRANQUE / MILAFRANGA	9h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-18h		14h-18h	9h-12h / 14h-18h